LA LIBERTÉ

50¢

Volume 74 no 28 Saint-Boniface, du 16 octobre au 22 octobre 1987



PHOTO: Hubert Pantel

AU SOMMAIRE

Pas sorcier

La Common Law en français commence à devenir progressivement une réalité au Manitoba, parce que dans le fond, ce n'est pas si compliqué.

Voir page 2

Pas naturel

600 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, non pas à cause de la nature, mais de la politique.

Voir page 4

Pas facile

Les promoteurs de la Radio communautaire savent qu'il ne sera pas facile de trouver 100 000$. Mais ils ont une stratégie.

Voir page 5

Le rideau se lève

Le Cercle Molière lance sa nouvelle saison sur une note humoristique. Daniel Tougas s'est entretenu avec une nouvelle venue sur les planches de la salle Pauline-Boutal, Mariette Kirouac-Audette, entourée de Claude Dorge et Vincent Dureault.

(voir pages 10, 11 et 12)

Débat libre-échange: les beaux draps de Grand Forks

Florent Beaudette s'est penché sur l'accord de principe, qu'il trouve encore bien trop flou. Le vice-président de Roy Légumex de Saint-Jean-Baptiste pense qu'il est peut-être un peu trop tôt pour acheter des draps américains à Grand Forks.

(voir à l'avant-dernière)



photo par Hubert Pantel

Les médias francophones suivent de très près les Etats généraux de la francophonie. Sur la photo, prise à Saint-Georges par Hubert Pantel, Gil Savoie filme le journaliste Michel Simard interrogeant Emmanuel Bouvier. La couverture de Laurent Gimenez à la 6.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

Comité organisateur des États généraux – avis public 1987-09

Le comité organisateur des États généraux de la francophonie manitobaine invite le public à une audience publique le **jeudi 22 octobre** à compter de **19h00 au Nouveaux Horizons à Laurier.**

N.B. Au cas où il y aurait plusieurs présentations, l'audience pourrait commencer en après-midi. L'heure précise sera annoncée à l'émission Radio-Réveil de CKSB le jour même de l'audience.

Les membres du panel entendront les présentations en français de toute personne inscrite au préalable.

Le public est invité à assister. Toute personne le désirant pourra s'exprimer lors d'une session libre prévue à la suite des présentations.

Pour tout autre renseignement, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur des Audiences, monsieur André Brin, au 233-4915.

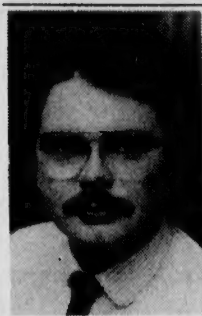


Manitoba 2000: Forgeons notre avenir

CONGRÈS DES ÉTATS GÉNÉRAUX
les 4, 5 et 6 mars 1988.

Common law est aussi français

Le droit, c'est pas si sorcier



Bernard BOCQUEL

On est évidemment mal placé pour se donner des tapes dans le dos, mais on est vraiment content que Me Guy Jourdain est un récidiviste.

Au printemps, grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc avait pu rédiger une série de 5 articles pour vulgariser le droit en français.

Guy Jourdain non plus n'aime pas s'auto-féliciter, mais il doit bien avouer que la série PARLONS DROIT lui a valu un paquet de compliments. "C'est clair que des gens étaient contents de voir, souvent pour la première fois, la terminologie correcte".

Cette semaine paraît le 3e article d'une série de 15 dont la publication a été rendue possible, encore une fois, grâce à l'aide financière du Secrétariat D'Etat. "Pour la première série PARLONS DROIT, l'idée était de donner un aperçu général du droit. Maintenant, on passe à des aspects plus précis" (***Voir l'encadré***).

"Le but, c'est de faire comprendre aux gens les mécanismes de base du système juridique. Exemples? Comment on fait pour intenter une poursuite devant la Cour des petites créances, comment on fait pour obtenir de l'aide juridique, quels sont les motifs de divorce en vertu de la nouvelle loi..."

"Le but, c'est aussi de donner aux gens l'occasion de se familiariser avec la terminologie française".

500 mots

Pour Monsieur et Madame Toulmonde, cela signifie connaître en gros une centaine de mots-clés, de manière à pouvoir dire "permis de conduire" au lieu de "licence" et "voie de fait" plutôt que "assault".

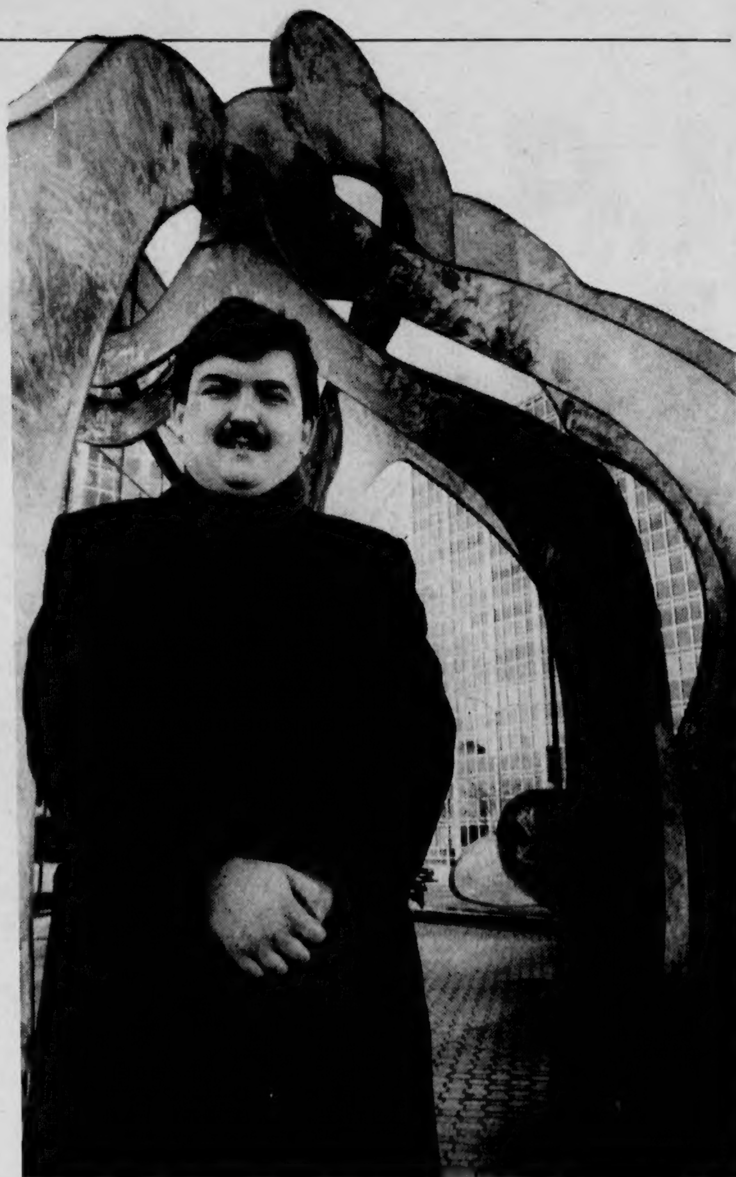
Pour les avocats qui veulent pratiquer le droit en français, c'est un peu plus compliqué. Pour tout dire, la récente possibilité de fonctionner en français au Manitoba constitue un défi réel pour la plupart des avocats et notaires qui ont étudié la Common Law en anglais.

Ainsi, note Guy Jourdain, la terminologie en français pour les juristes formés en anglais n'est pas encore, généralement, une seconde nature. D'une part parce que l'avocat doit posséder sur le bout des doigts au moins 500 mots, ce qui "impose donc un fardeau supplémentaire, c'est clair".

D'autre part, parce que "même s'ils possèdent parfaitement bien la terminologie, il n'y a pas encore tous les outils nécessaires pour pratiquer le droit aussi facilement en français qu'en anglais".

Globalement cependant, Guy Jourdain constate des améliorations. "On commence à sentir que les avocats sont plus à l'aide pour parler de droit en français. Et puis le gouvernement respecte ses obligations constitutionnelles. Les lois et règlements sont adoptés et publiés en français".

Toutefois, le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc apporte une précision: "Pour ce qui est de la diffusion administrative de certaines formules, ce n'est pas encore tout à fait rodé. On éliminerait ce problème si les deux versions d'une formule se trouvaient toujours sur le même bout de papier".



Me Guy Jourdain devant la nouvelle aile du Palais de justice. Bien des gens restent perplexes devant la sculpture résolument moderniste qui orne l'entrée du Palais de justice. En un sens, elle symbolise toute l'attitude qu'on peut prendre face au défi du droit en français. On peut se contenter de savoir qu'elle existe, et refuser de comprendre sa signification. Ou bien on peut décider qu'elle a un sens et explorer à fond les possibilités qu'elle offre...

Un fil conducteur

Si le droit vous intéresse, vous avez rendez-vous avec la chronique PARLONS DROIT tous les 15 jours. Cette semaine, vous la trouverez en page 5.

Deux articles de cette série de 15 sont déjà parus: les différences entre le droit civil et la common law; le fonctionnement de la Cour des petites créances.

Après l'aide juridique cette semaine, les sujets traités seront les suivants: la nouvelle loi sur le divorce, la responsabilité civile, les testaments, la protection du consommateur, la location de logements, les transactions immobilières, les différentes formes d'une entreprise, le droit fiscal, la faillite, le procès par jury, les stupéfiants et drogues, et la déontologie professionnelle des avocats.

Public

"Le fil conducteur? J'ai choisi de commencer par le droit privé, celui qui touche le public dans la vie quotidienne, ensuite d'aborder des questions de droit public", précise Guy Jourdain.

Joseph-Dubuc?

L'Institut Joseph-Dubuc, dont Me Guy Jourdain est le directeur général, fêtera ses quatre ans en février 88.

Financé par le fédéral, l'Institut a deux raisons d'exister. "Comme centre de ressources, il met à la disposition des juristes un nombre important d'outils de travail auxquels ils n'auraient pas accès. C'est aussi un forum pour discuter de questions qui se rapportent à la pratique du droit", explique Guy Jourdain.

Le conseil d'administration de l'Institut est formé de: Laurent Roy (*président*), Roger Lafrenière (*vice-président*), Lucie Delisle (*secrétaire*), Mary Jane Bennett (*trésorière*), Léandre Buissé, Richard Chartier, Michel Monnin, Antoine Hacault, Daniel Mathieu et Raymond Lafond.

B.B.

Intelligence

Il y a des mots qui veulent dire tellement de choses différentes pour tellement de personnes qu'ils finissent par ne plus rien vouloir dire. Le dernier de ces mots redoutés et redoutables s'appelle libre-échange.

Avant même que le contenu exact de l'accord ne soit connu, la guérilla verbale a déjà atteint des proportions inquiétantes.

La liste des experts en tous genres qui ont béni, nuancé, condamné, pondéré et vilipendé l'entente libre-échangiste, continue d'ailleurs de s'allonger d'heure en heure.

L'entente conclue voilà quinze jours à la dernière minute à été tour à tour présentée comme un acte de foi dans l'avenir , un complot pour intégrer le Canada aux États-Unis d'ici 25 ans, une marque de leadership, une folie pure.

Les partis d'opposition et les lobbies qui se sentent menacés de près ou de loin font appel aux forces vives de la nation; les conservateurs et la large majorité du secteur privé font aussi appel aux forces vives de la nation.

C'est clair, l'escalade verbale devrait très bientôt culminer dans la proclamation de l'état de siège et les perdants se réservent déjà l'option de déclarer la guerre.

L'espace du journal est trop limité pour même essayer de renvoyer dos à dos les principaux intervenants. Toutefois, une exception mérite d'être faite pour le Premier ministre des sondages, Ed Broadbent.

ÉDITORIAL

Le patron des néos a en effet fourni son argument définitif dans le débat en déclarant que les conservateurs de Brian Mulroney n'ont rien compris au grand dessein de John A. Macdonald. Parce que, a-t-il justifié doctement, «Je le dis franchement, ils n'ont pas la profondeur intellectuelle pour comprendre cela».

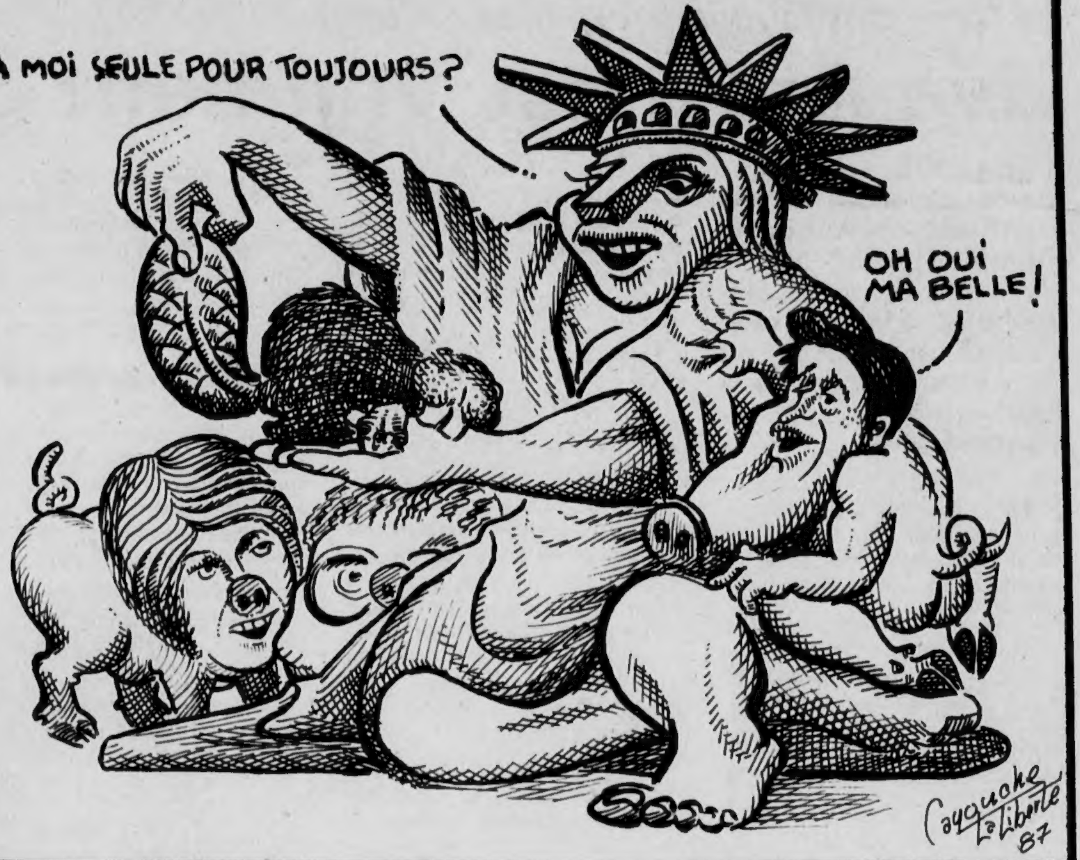
Les conservateurs traitent les anti-libre-échangistes de peureux, les néos les accusent d'être carrément niaiseux.

Quand on pense que chacun des partis se prévaut d'une certaine conception du pays, le fait qu'ils se soient déjà embourbés dans des insultes augure mal de la suite du débat.

Si seulement ces messieurs acceptaient de faire appel à notre intelligence plutôt que de mettre mutuellement en doute la leur, on serait au moins prêt à croire que leur vision du pays tient compte des Canadiennes et Canadiens.

Bernard BOCQUEL

CAYOUCHE



LE COUP DE COCHONS

LETTRES

Lettre ouverte au Conseil municipal de La Broquerie

Depuis trois ans, nous tentons d'obtenir une facture bilingue pour nos taxes. À ce jour, nous n'avons reçu qu'un traitement qui a semblé vouloir compliquer le problème plutôt que de le solutionner, au point que le titre de notre propriété nous a été confisqué alors qu'on nous avait laissé entendre que ces démarches seraient suspendues jusqu'au règlement du problème.

Nous aurions pu du moins nous attendre à être approchés afin de travailler sérieusement en vue d'une solution. On a même tenté de nous faire croire que le tout avait été fait selon la Loi.

Il y a eu soit indifférence dans cette affaire, soit incompétence. Un problème sérieux a été créé autour d'une question qui était pourtant si simple et légitime: une facture de taxes bilingue à La Broquerie, une facture qui a pris trois ans à produire avec des erreurs nombreuses et qui est surchargée (*la ville de Winnipeg envoie une facture bilingue, bien espacée, bien lisible*).

Le manque de respect dans cette affaire, non seulement à notre égard, mais à l'égard de tous les contribuables francophones de la municipalité est inacceptable.

Au point où nous en sommes, un emprunt a été contracté pour une construction de maison, mais ça ne peut prendre effet à moins d'un «Certificate of Redemption» de votre part. Nous avons donc l'option de payer ce qui, à notre avis ne vous est pas dû — nous parlons ici de l'intérêt accumulé sur les arrérages, ou bien passer l'hiver dehors avec notre famille. C'est donc l'équivalent d'une rançon.

Nous trouvons regrettable qu'après voir créé le problème de toute pièce, vous ayiez refusé catégoriquement toute tentative d'entente malgré vos paroles. Votre attitude et vos actions ont dit tout autre chose. Vous nous tenez par la gorge.

Sachez donc que nous acceptons de payer la somme de taxe due sur la base de la facture bilingue reçue. La somme des intérêts ne vous est remise qu'en rançon et devra donc nous être remise soit directement, soit sur la prochaine facture.

Dans toute cette affaire, nous avons tout fait pour éviter de soulever toute animosité et avons agi avec la plus grande discrétion. La paix sociale vous la recherchez vous aussi, mais au prix de la justice.

Elle est achetée sur le dos des francophones de la municipalité. Pour éviter d'offenser les Anglophones de l'ouest de la municipalité dites-vous, ou pour éviter d'offusquer Messieurs Klassen et Goertzen du Conseil, vous acceptez de glisser sous le tapis tout ce qui est justice et respect à l'égard des contribuables francophones de la municipalité.

Cette formule, Messieurs le maire et conseillers, c'est justement la formule pour la mésentente et la discorde. Ce n'est toujours qu'une question de temps.

Nous n'acceptons pas que nos droits continuent d'être troqués contre des sentiments intolérants à notre égard. En souhaitant que la bonne volonté et le bon sens prévalent enfin.

Des contibuables,
Rachelle Préfontaine
Rino Ouellet
La Broquerie
le 7 octobre 1987

Une correction

M. le rédacteur,

Dans l'article intitulé "La nécessité de motiver" paru dans La Liberté du 9 octobre, qui faisait suite à notre entrevue de la semaine précédente, je me vois dire que le Ministère dans les années 60 avait pris sournoisement le contrôle du programme de français sans con-sultation.

Je dois me corriger et m'excuser de l'erreur auprès de vos lecteurs. C'est avec l'approbation de l'Association d'Éducation que le Ministère d'alors prenait en charge le pro-gramme de français.

Antoine Gaborieau
Saint-Boniface
le 9 octobre 1987

La faim dans le monde expliquée samedi 17

Live Aid n'est vraiment pas la solution

"En 1985, il est tombé moins de pluie en Alberta et en Saskatchewan qu'en Ethiopie. Et pourtant, il n'y a pas eu de catastrophe ici". Marcia Brown n'aurait pas mieux pu mettre en perspective la Journée mondiale de l'alimentation.

Depuis 1983 au Manitoba, tous les 16 octobre, une soirée était organisée par un comité dans le but d'expliquer au grand public les problèmes liés à l'alimentation.

Cette année, pour la première fois, le comité organisateur a décidé d'étaler ses activités de sensibilisation sur toute une journée. C'est pourquoi le samedi 17 octobre a été retenu.(1)

"On croit qu'il y a un intérêt croissant à Winnipeg pour les questions d'alimentation. On s'attend à la participation d'environ 400 personnes", précise Marcia Brown, la porte-parole du sous-comité de la programmation.

Pour la première fois aussi cette année, une organisation winnipégoise qui aide à alimenter les plus démunis, Winnipeg Harvest, s'est jointe au Comité organisateur manitobain de la Journée mondiale de l'alimentation. Un comité qui regroupe une douzaine de personnes.

Pour les organisateurs, il s'agit de faire comprendre au grand public que la solution à la faim dans le monde ne se résume pas à des méga-projets, du genre Live Aid pour l'Ethiopie.

"Les gens ont vu Live Aid et ont tendance à penser que c'est réglé. Seulement, Live Aid, c'était une solution à court terme, relativement facile à organiser. Les solutions à long terme, c'est ça le défi, car il y a tellement d'obstacles", souligne Marcia Brown.

Méga-projets

Une seule statistique pour s'en convaincre: dans 80 pays, 3 pour cent des propriétaires terriens détiennent environ 80 pour cent de toutes les terres.

Une réalité qui permet d'expliquer facilement le thème choisit pour la Journée mondiale de l'alimentation 87: *Producteurs d'aliments à petite échelle; Pensée globale, action locale*.

"600 millions de personnes sont sous-alimentées dans le monde. Mais le problème n'est pas le manque de nourriture, car il y en a assez. Le problème n'est pas dû à des facteurs naturels, mais politiques."

Marcia Brown poursuit son raisonnement. "Nous, des pays industrialisés, nous ne pouvons pas continuer à envoyer de l'aide alimentaire à long terme. Il faut que ces pays deviennent auto-suffisants".

"On veut que les Canadiens comprennent que c'est de l'aide technique qu'il faut offrir, de l'aide adaptée aux besoins des producteurs à petite échelle. Car ce sont eux la solution".

"Ce qui a été fait par le passé, en oubliant les infrastructures en place, en encourageant les méga-projets, les cultres d'exportation,ce n'était pas la bonne voie. Il faut fournir aux petits producteurs des terres et des marchés".

Bernard BOCQUEL



Marcia Brown, porte-parole francophone du comité organisateur de la Journée mondiale de l'alimentation 87 au Manitoba. Le comité existe depuis 5 ans et, pour la première fois, une organisation comme Winnipeg Harvest participe à la mise sur pied de l'événement.

(1) Voici les grandes lignes des activités prévues samedi 17 à l'Université de Winnipeg.

Trois ateliers, qui se dérouleront entre 10h et 11h30 traiteront de la "pensée globale": Les défis qui s'adressent aux producteurs d'aliments à petite échelle; La technologie a-t-elle améliorée la distribution et la production des aliments à l'échelle mondiale?; La femme et la production d'aliments.

Avec l'idée "d'action locale" en tête, entre 13h et 15h, trois autres ateliers sont à l'agenda: Libre-échange et producteurs d'aliments à petite échelle; La disparition des fermes familiales; La politique de l'alimentation.

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Le prochain cours à l'intention des mères célibataires commencera le 5 novembre.

Les divers aspects de la préparation seront développés par une infirmière en santé publique, une assistante sociale et une économiste ménagère. De plus amples renseignements au 945-8966.

◇

Saint-Malo — Le cercle Saint-Malo des Filles d'Isabelle a procédé au début du mois à l'installation de son nouvel exécutif.

Il est composé comme suit: régente: Ryanne Gosselin; vice-régente: Thérèse Hamonic; ex-régente: Irène Catellier; secrétaire-archiviste: Lucille Gosselin; secrétaire-trésorière: Carmelle Bourgeois; secrétaire-financière: Paulette Patenaude; syndiques: Anita Catellier, Cécile Labelle et Léa Goulet; rédactrice: Armande Marion; chancelière: Zéphirine L'Heureux; gardienne: Lucie Catellier; monitrice: Florence Preteau; porte-bannière: Anita Preteau; garde intérieure: Hélène Forest; garde extérieure: Alphonsine Larivière; guides: Marie-Paule Post et Angèle Hamonic; organiste: Hélène Arpin; l'aumônier est l'abbé Joseph Choiselat.

Les Filles d'Isabelle projettent par ailleurs une danse mascarade pour le vendredi 6 novembre à la salle Iberville, à Saint-Malo.

«Comme d'habitude, nous espérons que les participants au défilé fouilleront dans leurs valises du grenier pour laisser aller leur créativité et leur imagination pour les costumes. Nous vous promettons du fun et des prix pour les chanceux. Le gros lot est de 100$, suivi de bien d'autres prix» annoncent les Filles d'Isabelle.

La Radio communautaire sollicite des fonds

Deux voies pour trouver 100 000$



Une cinquantaine de membres ont participé à la réunion annuelle de La Radio communautaire du Manitoba. On reconnaît sur la photo, debout, le président de l'organisme, Charles Gagné.

La Radio communautaire du Manitoba s'est donnée six mois pour recueillir quelque 100 000$. Pour atteindre ce but, l'organisme a décidé de suivre deux voies.

"Les premiers 50 000$ seront ramassés par le recrutement de membres, indique Charles Gagné, président de la Radio communautaire.(1) Cette somme représente de 2 000 à 3 000 membres."

"L'autre tranche de 50 000$ sera perçue en organisant des activités de bénéfice: loteries, contributions de fondations, corporations, bingos."

Jusqu'à présent, les cartes de membres de la Radio communautaire coûtaient 20$ pour les individus et 100$ pour les organismes. Lors de la réunion annuelle, la semaine dernière les membres du projet ont adopté la structure suivante: 5$ pour un(e) étudiant(e), 20$ pour une personne, 50$ pour une famille et 100$ pour un organisme.

Les six mois de perception de fonds s'étendront du 15 octobre au 4 décembre et du 15 janvier à la fin d'avril. "Nous sommes confiants que 100 000$ pourront être recueillis d'ici l'été prochain", souligne Charles Gagné. La Radio espère démarrer à la fin de l'automne 88.

La Radio communautaire du Manitoba opère actuellement grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat de 30 000$ qui servira également à élaborer un plan de marketing et à faire une étude d'insonorisation des locaux pour la radio.

Studio

"Nous considérons trois différents locaux actuellement. Tous sont situés au Centre culturel franco-manitobain. C'est là qu'on a toujours voulu s'installer," affirme Charles Gagné.

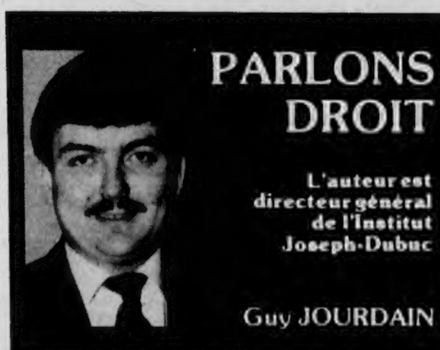
"Cette étude de faisabilité nous permettra de soumettre une demande au gouvernement provincial dans le cadre du programme d'immobilisation "Place aux communautés". C'est cet argent qui est nécessaire pour l'installation des studios."

Le reste de l'argent (*environ 200 000$*) pour les antennes, la tour et l'équipement proviendra du nouveau programme fédéral d'aide à la création de radios communautaires. Ce programme, qui financera 50 pour cent des coûts de la mise sur pied de la station de radio, a été annoncé par David Crombie à Winnipeg à la fin septembre.

Daniel TOUGAS

(1) Lors de sa réunion annuelle la semaine dernière, la Radio communautaire a élu un nouvel conseil exécutif. Siègent maintenant au conseil: Emile Hacault, Roger Gamache, Christian LaRoche, Brian Williamson, Charles Gagné, Vincent Dureault, Arsène Huberdeau (représentant du Bureau de l'éducation française)*, Raymonde Gagné* représentante du Collège de Saint-Boniface) *et Pierre Lemoine* (représentant de la Fédération des comités de parents).

L'aide juridique



Vous voulez divorcer. Vous auriez besoin d'un avocat pour vous aider, mais vous n'avez pas d'argent. Vous êtes accusé d'une infraction quelconque. Les conseils d'un avocat vous seraient utiles, mais vous n'avez pas d'argent. Communiquez avec le bureau de l'aide juridique, vous avez peut-être droit à ses services.

But premier de l'aide juridique

L'aide juridique a pour but premier d'aider les personnes économiquement défavorisées en leur procurant gratuitement les services d'un avocat lorsqu'elles en ont besoin.

Toutefois, l'aide juridique peut également être fournie aux groupes sans but lucratif, qui n'ont pas les moyens de payer un avocat et qui sont formés de personnes économiquement défavorisées.

Services offerts par l'aide juridique

Les avocats de l'aide juridique fournissent gratuitement aux personnes et groupes admissibles des conseils juridiques et des renseignements d'ordre général en matière de droit.

De plus, les avocats de l'aide juridique et leurs confrères de pratique privée qui participent au programme d'aide juridique représentent les personnes et groupes admissibles dans des poursuites judiciaires de toutes sortes.

Admissiblité à l'aide juridique

L'aide juridique est accordée à toute personne qui devrait se priver des moyens nécessaires de subsistance pour obtenir les services d'un avocat.

Ainsi, les bénéficiaires de l'aide sociale (communément appelée «bien-être social») ont presque automatiquement droit à l'aide juridique.

On entend par «moyens nécessaires de subsistance» l'argent qu'il faut pour se nourrir, se vêtir et se loger.

Les personnes qui sont propriétaires de biens ayant une valeur relativement importante peuvent dans certaines circonstances être admissibles à l'aide juridique. Elles doivent cependant s'engager à rembourser, si elles gagnent leur cause, les dépenses engagées par l'aide juridique pour les représenter.

Des critères d'admissibilité particuliers s'appliquent aux groupes sans but lucratif. Nous n'en traiterons pas dans le cadre du présent article.

Formulation de la demande

Pour faire une demande d'aide juridique, l'on peut procéder de deux manières différentes. On peut se rendre au bureau de l'aide juridique le plus rapproché de chez soi ou directement chez un avocat de pratique privée qui participe au programme d'aide juridique.

En remplissant la formule de demande d'aide juridique, le **requérant**, c'est-à-dire l'auteur de la demande, doit fournir des renseignements sur son problème juridique et sa situation financière.

La liste des bureaux de l'aide juridique figure sous la rubrique «aide juridique» dans la section du bottin téléphonique réservée aux services du gouvernement provincial.

Attestation d'admissibilité

Après acceptation d'une demande, le bureau de l'aide juridique remet une attestation d'admissibilité au requérant.

Le requérant, qui sera maintenant appelé **bénéficiare**, remettra cette attestation à son avocat.

Choix de l'avocat

Les bénéficiaires de l'aide juridique ont le droit de se faire représenter, à leur choix, par un avocat permanent de l'aide juridique ou par un avocat de pratique privée qui participe au programme d'aide juridique.

Choix de langue

L'aide juridique offre ses services en français et en anglais. Quelques avocats francophones font partie du personnel permanent de l'aide juridique et un bon nombre d'avocats francophones de pratique privée participent au programme d'aide juridique.

Vous pouvez donc demander une entrevue avec un avocat francophone et remplir votre demande d'aide juridique en français. L'avocat pourra bien sûr plaider en français devant les tribunaux, la Constitution lui garantissant ce droit en votre nom.

PARLONS DROIT est rendu possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.



Legal Aid Manitoba

L'Aide Juridique du Manitoba

VITE LU VITE SU

Elie — Le souper paroissial d'Elie aura lieu cette année le dimanche 25 octobre, de 17h à 19h, à l'Institut collégial de Saint-Paul.

Au menu figureront, entre au-tres choses, de la dinde, des boulettes, des pommes de terre, des légumes, de la salade aux choux et de la tarte. En guise de boisson, on servira du café, du thé et des jus de fruits.

Saint-Boniface — Le congrès annuel du Service du mariage et de la famille du Manitoba se tiendra cette année au sous-sol de la cathédrale de Saint-Boniface, le dimanche 18 octobre.

L'invitée spéciale du congrès sera Marie Poulin, professeur de théologie à l'Université de Québec à Chicoutimi.

VITE LU VITE SU

Saint-Jean-Baptiste — Le Marcheton Pro-Vie se déroulera le dimanche 18 octobre à partir de 13h30.

Le départ sera donné au sous-sol de l'église. Le Marcheton est organisé par les Chevaliers de Colomb (*Conseil Montcalm*). L'initiative est endossée par les comités de Renouveau de la région. Les détails au 253-3512 en soirée.

◇

Saint-Boniface — L'assemblée provinciale de l'organisation Développement et Paix se tiendra vendredi 23 et samedi 24 octobre à la salle du Centenaire, 410 rue De Salaberry.

Parmi les invités de l'assemblée des 23 et 24 octobre figurent Bêtière Dieudonné Hien (*venu du Burkina-Faso*), président du Centre d'études sociales pour l'Afrique du l'Ouest et Jacques Champagne, président national de Développement et Paix.

Les activités prévues sont notamment, une séance de diapositives (*vendredi*) sur un voyage réalisé au Kenya et au Sénégal par Charlene Lipka, animatrice provinciale, et Linda Barrientos; un débat avec Bêtière Dieudonné Hien; un atelier de travail sur les injustices au Canada, et, enfin, une célébration eucharistique, samedi à 15h30.

Toutes les activités sont ouvertes au public, et un atelier est même prévu pour accueillir et informer les débutants. Pour tout renseignement, téléphoner au 233-8891.

Les audiences des États généraux

Quatre voix pour le Nord-Est

En raison, très probablement, de la tempête de neige, quatre seulement des huit personnes qui s'étaient inscrites initialement se sont présentées à l'audience des Etats généraux de Saint-Georges.

Les intervenants, tout en ne cachant pas les difficultés rencontrées par les francophones dans la région du Nord-Est, ont clairement laissé entendre qu'il n'était pas question pour eux de baisser les bras.

Nicole Gagné, une jeune enseignante, a proposé de mettre sur pied un café où les gens pourraient se réunir dans une ambiance française, et participer à différentes activités culturelles (*Théâtre, musique, danse, etc.*).

Nicole Gagné affirme que plusieurs personnes, avec qui elle en a discuté, seraient prêtes à s'impliquer dans ce projet, pour lequel, naturellement, il faudrait trouver des fonds.

Gaston Ste-Marie, de l'école de Powerview, constatant le manque de matériel pédagogique en français dans la région (*notamment des livres*), a suggéré la création d'un "centre de ressources pédagogiques ambulant". Il s'agirait d'un bus qui circulerait dans la division et fournirait aux enseignants le matériel nécessaire.

6 familles

Gaston Ste-Marie a ajouté qu'il serait bon pour les professeurs et les élèves francophones du Nord-Est d'accueillir de jeunes enseignants stagiaires. "Depuis trois ans que je suis ici, a-t-il expliqué, je n'en n'ai jamais vu un seul. Pourtant, je suis convaincu qu'il y aurait bien cinq ou six familles dans la région pour les accueillir".



PHOTO: Hubert Pantel

Nicole Gagné: "Nous voudrions voir comment fonctionne le Centre culturel franco-manitobain de Saint-Boniface, rencontrer des gens et prendre des idées".

"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre!" Pour Emmanuel Bouvier, de Saint-Georges, foin de jérémiades et de grands projets utopiques. Des services en français existent déjà. Encore faut-il s'en servir. "Il y a par exemple des formulaires en français pour les impôts ou les médicaments. Mais on ne s'en sert pas. On utilise les formulaires en anglais", a-t-il souligné.

"Si un plus grand nombre de gens avaient plus confiance dans notre langue et la pratiquaient davantage, nous nous rendrions un grand service a nous mêmes", a-t-il ajouté.

De son côté, Lucien Laroche a établi une comparaison audacieuse entre la situation du français dans le Nord-Est et un fusil dont les deux canons se dirigeraient chacun dans une direction opposée.

D'un côté, le français devient une langue artificielle, sans support culturel, en particulier pour les jeunes issus de l'immersion. De l'autre, elle contribue à former des gens "beaucoup plus amicaux et sympathiques", et surtout, à l'esprit "beaucoup plus ouvert".

Laurent GIMENEZ



Félicitations!
À l'occasion du
50e anniversaire de mariage
de M. Herménégilde Dubé et d'Elizabeth Dubé (née Girouard),
leurs enfants (Joanne, Patricia, Gérald et Albert) invitent la parenté, les amis et connaissances à une célébration de la messe à la **Cathédrale de Saint-Boniface, le samedi 10 octobre à 13h30.**
En plus, vous aurez l'occasion de rencontrer Mégilde et Bebeth en faisant une visite spéciale de la ville.

Précision

Dans le numéro de La Liberté du 9 au 15 octobre, Denis Bibault, directeur de l'Institut collégial à Notre-Dame, se voit attribuer les propos suivants: "Nous ne voulons pas être gérés par des gens de l'extérieur".

En fait, M. Bibault voulait dire que, à son avis, la majorité des résidants de Notre-Dame-de-Lourdes ne veulent pas être gérés par des gens de l'extérieur. Il n'exprimait donc pas, en l'occurrence, sa position personnelle.

télé-horaire

du lundi 19 octobre au dimanche 25 octobre

Radio-Canada **Manitoba**

du lundi au vendredi

9h15 — LES ANGES DU MATIN
10h15 — INIMINIMAGIMO
10h30 — PASSE-PARTOUT
11h30 — À PLEIN TEMPS
12h00 — PREMIÈRE ÉDITION
12h15 — LES DÉMONS DU MIDI
13h15 — AU JOUR LE JOUR
16h00 — FÉLIX ET CIBOULETTE
18h00 — CE SOIR MANITOBA
21h00 — LE TÉLÉJOURNAL

lun. 19 oct.

11h00 — Candy

14h15 — Cinéma
L'enfant qui voulait grandir. Drame. Une femme abandonnée par son mari à la naissance d'un enfant handicapé, décide de ne pas confier son fils à une institution. Avec amour et patience, elle l'élèvera seule mais son zèle protecteur risque d'empêcher l'enfant de s'ouvrir à de nouveaux horizons.

16h30 — Il était un fois... la vie

17h00 — D'une série à l'autre
Guérilla. (dern. de 6).

18h30 — Génies en herbe
Série manitobaine. Le Collège St-Paul affronte La Broquerie.

19h00 — Rachel et Réjean

19h30 — Les insolences d'une caméra

20h00 — Des dames de coeur
Il est temps pour Évelyne et Lucie d'annoncer à Jean-Paul et Roger leur intention de se lancer en affaires.

22h20 — La loi de Los Angeles

23h20 — Au jour le jour
(Reprise).

mar. 20 oct.

11h00 — Quatre amis fantastiques
14h15 — Cinéma
Jeremiah Johnson. Western. Un jeune soldat décide d'aller vivre dans les Rocheuses la vie de trappeur. La tribu des Crows massacre sa femme et son fils adoptif.

16h30 — Minibus

17h00 — D'une série à l'autre
Jane Eyre. (1re de 5). Drame. La petite Jane, orpheline mal aimée, affirme déjà un tempérament peu commun face à l'intransigeance et au puritanisme de ses éducateurs. Envoyée dans une pension publique, elle y passera huit ans avant de devenir institutrice. Puis, grâce à une petite annonce, elle obtient un poste de gouvernante dans une famille.

18h30 — Vidéo club

19h00 — L'escalade

20h00 — Robert et compagnie

20h30 — Le Parc des Braves

22h20 — Dallas

23h20 — Rencontres

23h50 — Cinéma
La grande illusion. Drame de guerre. Vers 1916, dans un camp allemand, sont détenus plusieurs officiers dont un artistocrate, un contremaître parisien et un banquier juif. Deux d'entre eux réussissent à s'évader et à passer en Suisse.

merc. 21 oct.

11h00 — Première édition

13h15 — Le temps de vivre

14h45 — Aujourd'hui en France

16h00 — D'une série à l'autre
Jane Eyre (2e de 5).

17h00 — Demetan
17h30 — À plein temps

18h30 — Hebdo
Une émission d'affaires publiques axée sur la vie de la francophonie.

19h00 — Star d'un soir
Émission de variétés animée par Pierre Lalonde. Inv. Véronique Béliveau, Sol et Marie-Josée Taillefer-Simard.

20h00 — Héritage

22h20 — Actuel

23h20 — Cinéma
La Ruche. Drame social. Le peuple espagnol est affamé, fatigué. Dans un café, une soixantaine de personnages se croisent, conversent, se fuient, poursuivent leur périple intérieur.

jeu. 22 oct.

11h00 — Le Petit Castor

14h15 — Cinéma
Un miracle de l'amour. Drame social. Histoire vraie de Suzy et Barry Kaufman qui, à force de dévouement, de patience et d'entêtement, réussirent à guérir leur jeune fils de son état autistique malgré les sombres pronostics des médecins.

16h30 — L'intrigue

17h00 — D'une série à l'autre
Jane Eyre (3e de 5).

18h30 — Autoroute électronique

19h00 — Harem
(1re de 2) Drame. Une jeune héritière américaine promise à un diplomate britannique en poste à Damas, est enlevée par des rebelles turcs. Leur chef la vend au Sultan contre la libération de ses partisans.

22h20 — À plein temps

22h50 — Bonjour Docteur

23h20 — Cinéma
La folle course vers Sugerland. Comédie dramatique. Lorsque son enfant lui est retiré pour être confié à une famille adoptive, une jeune femme fait évader son mari d'une prison du Texas et ils partent pour le village de Sugarland dans le but de reprendre le garçonnet.

vend. 23 oct.

11h00 — Visite de la Reine
14h15 — Cinéma
Le Transfuge. Drame d'espionnage. Un industriel, appelé à faire de fréquents voyages en Allemagne de l'Est, est sollicité par les Services de renseignements français pour une collaboration présentée comme anodine.

16h30 — Les Schtroumpfs

17h00 — D'une série à l'autre
Jane Eyre (4e de 5).

18h30 — La cour en direct

19h00 — Harem
(dern. de 2) Jessica conquiert le coeur du Sultan par sa spontanéité et par son esprit. Même s'il n'a pas obtenu ses faveurs, il en fait sa favorite. Tarik s'est infiltré dans le personnel du palais et fait comprendre à Jessica qu'il veut l'aider à s'évader.

22h20 — Nos espoirs 88

22h25 — Cinéma
Rencontre du troisième type. Drame de science-fiction. Des extra-terrestres se manifestent dans une petite ville de l'Indiana et des témoins sont amenés à assister à une rencontre ultra-secrète de savants et de militaires avec ces créatures venues de l'espace.

sam. 24 oct.

7h30 — Les aventures de l'ours Colargol
7h45 — Caliméro
8h00 — Passe-Partout
8h30 — La famille Calinours
9h00 — Belle et Sébastien
9h30 — Nils Holgersson
10h00 — La bande à Ovide
10h30 — L'enfant venu d'ailleurs
11h00 — Univers inconnus
12h00 — D'hier à demain
12h55 — Nos espoirs 88
13h00 — Univers des sports

14h00 — Ciné-famille
Jean-sans-Peur.

16h00 — Grand air

16h30 — Le temps d'une paix

17h05 — Impact

18h00 — Juste pour rire

19h00 — La soirée du hockey
En direct du Landover, Maryland, les Canadiens de Montréal affrontent les Capitals de Washington.

22h05 — La politique fédérale

22h15 — Télé-sélection
Duel

dim. 25 oct.

10h00 — Le Jour du Seigneur
Messe célébrée à Lavillette par Mgr Arsène Richard, évêque de Bathurst, au Nouveau-Brunswick.
11h00 — Première édition

11h03 — La semaine verte

12h00 — Rencontres
Inv. Bernard de Boissière, s.j.

12h30 — Les matinées du dimanche
Des Catholiques rebelles en Amérique.

14h30 — Cap sur l'avenir
Reportage. 600 jeunes ont traversé l'Atlantique pour se rendre à St-Malo.

15h00 — La grande visite

16h00 — Second regard

17h02 — Science-réalité

17h30 — Le sens des affaires

18h00 — L'autobus du showbusiness

19h30 — Les beaux dimanches
Les Félix 87 — 9e Gala de l'ADISQ. En direct de l'aréna MauriceRichard, à Montréal, l'animateur André-Philippe Gagnon accueille les présentateurs et présentatrices qui annonceront les lauréats dans chaque catégorie.
21h45 — La grande visite
22h45 — Paysages politiques
23h15 — Cinéma
Un jouet dangereux. Drame policier.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le service des communications au 786-0249.

Après l'intervention des Laotiens aux États généraux 3 témoignages d'Haïtiens d'origine

La francophonie a-t-elle une couleur?

Trois enseignants franco-manitobains d'origine haïtienne pensent être pénalisés dans leur métier en raison de leur appartenance à ce qu'ils appellent une «minorité visible».

Jean-Joseph Ismé accuse

• Depuis son arrivée au Manitoba, en 1979, Jean-Joseph Ismé travaille dans la division scolaire de La Montagne. Il a d'abord été professeur et directeur à l'école Saint-Léon, et il occupe aujourd'hui un poste d'enseignant à l'Institut collégial Notre-Dame à Lourdes.

Pendant sept ans, ce titulaire d'une maîtrise en Littérature et Langue françaises de l'Université de Montréal a fait des pieds et des mains pour trouver un poste d'enseignant dans une école française ou une école d'immersion en ville, à Winnipeg. Toutes ses démarches ont jusqu'à présent été vaines, malgré une moyenne de trois demandes chaque année.

Jean-Joseph Ismé attribue d'abord ces échecs au fait que «les Franco-Manitobains urbains continuent à considérer les francophones et les Franco-Manitobains ruraux comme des citoyens de deuxième classe». Il dénonce les «petites cliques privées» qui verrouillent le système scolaire, «comme il l'a expliqué au cours de l'audience des États généraux à Notre-Dame-de-Lourdes, le 1er octobre dernier.

Mais Jean-Joseph Ismé pense aussi que le fait d'être noir ne joue pas en sa faveur. «Si j'étais Français de France ou Québécois, je crois que les problèmes seraient moindres», déclare-t-il. «L'impression que j'ai, c'est que les gens ressentent une espèce de jalousie, comme s'ils se disaient: C'est une personne de couleur, donc ça n'est pas possible qu'il parle français aussi bien que moi, ou même mieux».

L'une des raisons pour lesquelles Jean-Joseph Ismé a le sentiment d'être victime d'une certaine discrimination, c'est que dans bon nombre de cas, les divisions scolaires n'ont pas daigné répondre à ses demandes de poste, comme si elles n'avaient aucun argument soutenable à opposer à sa candidature.



Jean-Joseph Ismé veut refuser l'isolement: "Le fait français est l'affaire de tous les francophones. Peu importe leur région de résidence".

Le cas de Mathieu Sylvain

• Mathieu Sylvain est un enseignant canadien de 37 ans, originaire d'Haïti, qui vit au Manitoba depuis 12 ans. Lui aussi a vécu quelques mésaventure similaires. Au mois de février 1987, il est embauché comme professeur de français à temps partiel à l'Institut collégial Bruns, dans la division scolaire de Saint-Boniface.

Lorsque son contrat de cinq ans non renouvelable arrive à échéance, au mois de juin, il pose sa candidature pour un poste vacant en 10e année au Collège Louis-Riel. Un poste stable, cette fois-ci. Sa candidature n'est pas retenue (*bien qu'il ait travaillé comme remplaçant à Louis-Riel en novembre et décembre 1986*), et le poste est attribué à un enseignant extérieur à la division de Saint-Boniface.

Mathieu Sylvain postule alors auprès de l'école Guyot. Là encore, réponse négative, ou plutôt pas de réponse du tout. En désespoir de cause, il tente d'obtenir des explications au téléphone avec un responsable de la division scolaire de Saint-Boniface. En vain.

S'agit-il de simples péripéties comme en connaissent tous les professeurs au cours de leur carrière, ou bien faut-il en conclure que la candidature de Mathieu Sylvain a été écartée parce qu'il ne serait pas considéré comme un Franco-Manitobain «comme les autres»?

Alix Jean-Paul s'explique

• Alix Jean-Paul a 38 ans et réside au Manitoba depuis 12 ans. De 1979 à 1986, il a enseigné à l'école Provencher, au niveau élémentaire et présecondaire. Il exerce aujourd'hui ses activités à l'Institut collégial Bruns, une école anglaise située dans la division scolaire de Saint-Boniface.

Alix Jean-Paul a quitté l'école française à son corps défendant, parce qu'il avait le sentiment que sa carrière était bloquée. Pour passer de l'enseignement primaire au secondaire, il a dû aller travailler dans une école anglaise, car les démarches qu'il a accomplies auprès d'écoles françaises ou d'immersion n'ont pas abouti.

«En tant que membres d'une minorité, nous n'avons pas accès à certaines positions, parce que nous sommes exclus», affirme-t-il. «Apparemment, la porte nous est ouverte, mais il y a, après, une barrière invisible qui bloque notre progression».

Pour Alix Jean-Paul, le phénomène dont ses deux collègues d'origine haïtienne et lui-même sont victimes porte un nom bien précis: la discriminatiion systémique.

Ce concept, utilisé en sociologie, désigne une forme insidieuse de discrimination institutionnelle. Elle frappe, dans une société démocratique donnée, les minorités qui ne disposent pas des connexions, des relais nécessaires pour les représenter au sein des institutions (*professionnelles notamment*), et faire valoir pour eux les droits dont bénéficie théoriquement tout citoyen.

Menace

Alix Jean-Paul pense même que le phénomène peut se développer avec une acuité particulière dans une société elle-même minoritaire, comme la communauté franco-manitobaine. «Le Mauricien, l'Haïtien sont considérés comme des rivaux, professionnellement parlant, et comme une menace», explique Alix Jean-Paul.

«On ne nous perçoit pas comme des agents pouvant contribuer au développement de la culture francophone. Pourtant, nous voulons contribuer à la francophonie, nous voulons avoir le droit d'y participer», poursuit-il. «Tout ce que nous demandons, c'est l'égalité des chances, la justice. Pas des faveurs. À l'heure actuelle, pour avoir accès à un poste, on doit être surqualifié».

Laurent GIMENEZ

De la discrimination? «Ridicule»

Le fait est que, si l'on se penche par exemple sur le cas de la division scolaire de Saint-Boniface, on constate que les deux seuls enseignants d'origine haïtienne sont plus qualifiés (*tout au moins plus diplômés*) que la majorité des quelque 400 autres professeurs.

On ne peut certes en tirer aucune conclusion, d'autant que la compétence d'un enseignant ne se mesure pas seulement au nombre de ses diplômes. Mais le fait est tout de même troublant.

Pour Roger Millier, assistant du directeur-général de la division scolaire de Saint-Boniface, tout soupçon de discrimination concernant le recrutement des professeurs est «ridicule» et sans fondements. «Nous ne regardons pas la couleur des gens, mais leur compétence», explique-t-il, en précisant que la division compte un certain nombre de professeurs d'origine étrangère.

Quant à l'insuffisance, voir l'absence d'information, dénoncée par Jean-Joseph Ismé et Mathieu Sylvain, Roger Millier répond: «Nous ne sommes pas obligés de donner les raisons pour lesquelles on n'embauche pas quelqu'un. Au mois de septembre, par exemple, 31 personnes ont postulé pour un poste. On ne peut pas répondre à tout le monde.»

Les difficultés rencontrées par Jean-Joseph Ismé, Mathieu Sylvain et Alix Jean-Paul n'ont peut-être rien à voir avec leur origine étrangère ou la couleur de leur peau. Après tout, des centaines d'enseignants, de toutes origines, connaissent sans doute les mêmes problèmes.

Quant à la discrimination systémique, son existence n'est démontrable que par des enquêtes scientifiques rigoureuses, effectuées sur une population très vaste. Peut-être, en l'occurrence, ces trois enseignants ont-ils raison de se croire victimes d'une discrimination. Leur témoignage a le mérite d'amener chacun à se poser la question.

Le souper paroissial d'Elie aura lieu le dimanche 25 octobre de 17h à 19h à l'Institut collégial St-Paul Bienvenu à tous.

La bière n'est pas touchée par le libre-échange

Les brasseurs sont quand même inquiets

Malgré les assurances répétées du gouvernement que le secteur des brasseries ne serait pas concerné par l'accord de libre-échange signé entre le Canada et les Etats-Unis, les brasseurs de bière manitobains attendent que le document final soit rendu public pour faire taire définitivement leurs inquiétudes.

"Si les dispositions du libre-échange entraient en vigueur dans le secteur de la bière, je crois que cela signifierait tout simplement la disparition de cette industrie au Manitoba", affirme Emile Gougeon, représentant syndical à l'usine Associated Beer Distributor, située rue King Edward, à Winnipeg.

L'industrie de la bière au Manitoba emploie à l'heure actuelle environ 600 personnes, réparties entre trois usines de production, de distribution, et de récupération des bouteilles.

"Actuellement, il y a trois usines dans chaque province", explique Emile Gougeon. Le libre-échange entraînerait la disparition de la plupart d'entre elles. Il n'en resterait plus qu'une ou deux, pour tout le Canada, sans doute situées au Québec ou en Ontario. Ces deux provinces représentent en effet entre 20 et 30% du marché, alors que le Manitoba, ce n'est pas plus de 5 ou 7%".

Les déclarations du gouvernement affirmant que le libre-échange créera davantage d'emplois qu'il n'en supprimera ne rassure pas non plus Emile Gougeon. "Un emploi dans une brasserie, ça suppose un salaire annuel d'environ 30 000$, explique-t-il, alors que les emplois de rechange qui seraient peut-être créés seraient des emplois dans les services, rémunérés entre 10000$ et 12000$

Laurent GIMENEZ

VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — Malgré la neige, élément inattendu, la bonne humeur était au rendez-vous lors du «raclethon» organisé samedi 9 octobre par les étudiants du collège Louis-Riel.

«Contrat rempli», a laissé entendre Michel Bédard, conseiller culturel du Conseil étudiant, en expliquant que la grande majorité des 470 élèves du Collège n'ont pas hésité à empoigner pelles et râteaux pour accomplir leur tâche.

Ces efforts n'ont pas été inutiles puisque le Conseil étudiant s'attend à engranger entre 11 000$ et 12 000$ à la suite de cette opération, soit à peu près le double de ce qui avait été récolté l'année dernière grâce à une vente de coupons.

L'argent sera distribué aux différents comités sportifs, culturels et de services de l'école, et 1 500$ seront offerts à deux oeuvres de charité: Développement et Paix, et la salle Langevin.

Ils ont oeuvré de 11h à 15h dans plusieurs parcs de la ville (*dont les parcs Provencher, La Vérendrye et Happyland*), ainsi que dans le cimetière de la Cathédrale et sur la promenade Taché. La neige, loin d'avoir découragé les étudiants, semble plutôt les avoir revigoré. «La plupart étaient très excités. C'était le fun», a expliqué Michel Bédard.

◇

Richer — Malgré la pluie et le vent, 486 personnes se sont déplacées pour participer au souper paroissial de Richer, qui a eu lieu le 4 octobre.

C'est un tout petit peu moins que l'année dernière, mais les organisateurs du souper se déclarent quand même "satisfaits". Il est vrai que les profits réalisés ne sont pas négligeables: 3188$, qui serviront au chauffage de l'Église.

◇

Saint-Boniface — À la bibliothèque de Saint-Boniface, samedi 17 octobre, un spectacle de la troupe de mime Mime Works, pour les enfants de 6 à 13 ans à partir de 11h. L'inscription est obligatoire (986-4330).

Par ailleurs, à l'occasion de l'halloween, le 31 octobre, il y aura une fête spéciale à la bibliothèque à compter de 14h30. L'inscription est obligatoire.

◇

Saint-Boniface — Un comité chargé de réexaminer la question du transport dans la division scolaire de Saint-Boniface a été nommé la semaine dernière.

Ce comité, composé de deux commissaires d'écoles (Anita Chapman et Hugh Coburn) et de deux fonctionnaires de la division (Claude Huot et Jacques Richer) se penchera essentiellement sur les trois points suivants:

1) Les élèves qui sont inscrits dans une école non assignée, c'est-à-dire ceux qui, pour une raison ou une autre, refusent de se rendre dans l'école la plus proche de leur domicile, et doivent donc être transportés. Leur nombre tourne autour de 200.

Garderies

2) Les élèves qui ont des postes conditionnels, autrement dit, ceux dont on assure le transport, bien que, légalement, la division ne soit pas obligée de le faire, étant donnée la distance qui les sépare de leur école.

3) Les enfants des garderies, dont la division scolaire de Saint-Boniface assure gracieusement le transport, bien que les garderies ne soient pas placées sous sa responsabilité.

Le travail du comité consistera à déterminer si la division peut se permettre de continuer à offrir tous ces services de transport gracieux. Certains en doutent, étant donné, par exemple, l'augmentation du nombre des enfants transportés vers les garderies, qui a quadruplé en trois ans. Le comité remettra son rapport en novembre.



Le metteur en scène de I am A Bear!, Michel Lefèbvre: "Le théâtre peut proposer des solutions positives pour résoudre nos problèmes."

le CulturEl

Mariette au pays des merveilles!



Daniel TOUGAS

Sommaire

- ☐ *André Gagnon en ville*
- ☐ *L'ours qui n'en est pas un*
- ☐ *Michael Caine et Sally Field font ce qu'ils peuvent*
- ☐ *Du cinéma muet à la Cinémathèque*

Je suis un ours!

On a tous et chacun un petit côté ours. Du moins c'est l'impression qu'on a en voyant la nouvelle pièce du théâtre pour jeunes Actor's Showcase, «I Am A Bear!»

I Am A Bear!, c'est une solide et très amusante pièce à propos d'un ours qui se laisse convaincre par des humains qu'il n'est, en fait, pas un ours. Après l'hibernation, cet ours se réveille et découvre que son territoire a été transformé en usine de pâte à papier.

Les ouvriers, le directeur et le propriétaire de l'usine, tous joués avec brio et humour par **Doug Hughes** et **Robert Slade** (*ce dernier est membre de la troupe d'improvisation Theatre X*), méprennent l'ours pour un ouvrier particulièrement poilu. Ils le mettent à l'oeuvre dans l'usine et lui répètent si souvent qu'il n'est pas un ours qu'il finit péniblement par le croire.

Jamie Oliviero qu'on ne voit jamais sans son costume réaliste d'ours brun a bien maîtrisé la démarche de l'ours. Ce qu'on remarque aussi dans **I Am A Bear!**, c'est que l'ours n'est pas un nounours. Il n'est ni archi-aimable ni très sympathique, c'est tout simplement un ours qui a perdu son identité.

Cette pièce, qui vise particulièrement les enfants de 6 à 12 ans, plaira à tous les âges. N'hésitez pas de rassembler les enfants, les neveux, les nièces et donnez-vous une bonne excuse pour aller voir I Am A Bear! au théâtre **Gas Station** (*445, avenue River*), jusqu'au 18 octobre.

Léger, c'est léger

Royalty is Royalty, au Manitoba Theatre Centre, c'est un peu comme la barbe à papa qu'on mange aux foires et aux fêtes de campagne. C'est bon au début, mais après un moment on s'écoeure parce qu'il n'y a pas de substance, puis on en ressort un peu mal nourri

Crocus, un village dans le sud de la **Saskatchewan**, se prépare pour recevoir la tournée royale d'Angleterre qui doit passer en train et s'arrêter quelques minutes en route vers Régina.

Toutes sortes de disputes éclatent dans le village sur qui présentera des fleurs à la **Reine Elizabeth**. Le village souhaiterait bien aussi que la famille indienne du village porte son costume traditionnel pour la fête. Le père de la famille refuse catégoriquement. Ce qui engendre d'autres chamailleries.

Ce texte de **W.O. Mitchell** a de l'esprit, mais reste extrêmement mince côté développement des personnages. La mise en scène de **Royalty is Royalty** est efficace, mais le rapport entre les personnages demeure mal établi. Le timing des répliques semble trop lent et nous perdons une bonne partie de l'humour.

Ce genre de problème de rythme s'éclairci souvent après la première, mais il est difficile de croire que cette pièce passera jamais la rampe. Et cela, malgré le charme de certains personnages, comme celui du chanteur **Tom Jackson**, dans le rôle du père indien.

Il nous arrive souvent de chercher une soirée de théâtre légère. Mais normalement pas légère au point d'être oubliable. (*Au Manitoba Theatre Centre, jusqu'au 7 novembre*).



Ces esprits équilibrés font partie du Cirque de Moscou de passage à Winnipeg jusqu'au 18 octobre à l'Aréna.



Mariette Kirouac-Audette ne manque pas d'entrain ni de changements de costumes dans la revue satirique "Avant qu'les autres le fassent" au Cercle Molière, en la salle Pauline-Boutal, du 16 au 24 octobre.

Avant que Mariette le fasse

"Il y a trois choses que je ne dévoile jamais, lance Mariette Kirouac-Audette, en riant. La vraie couleur de mes cheveux, mon poids, mon âge et si je préfère Pepsi ou Coke!"

Mariette Kirouac-Audette est sûrement la forme d'énergie la plus pure qu'on ait découverte depuis la fissure de l'atome.

Pas étonnant que **Le Cercle Molière** ait choisi cette comédienne native de **La Broquerie** pour jouer, comme elle le dit, "le jambon dans un sandwich au jambon" à côté de **Vincent Dureault** et **Claude Dorge** dans la revue satirique "Avant qu'les autres le fassent". (Dès le vendredi 16 octobre, à la salle Pauline-Boutal. Le spectacle se prolonge jusqu'au 24 octobre).

Cette première pièce de la nouvelle saison du **Cercle Molière** mettra en vedette une variété de tics, poli-tics et d'histori-tics qui forment tous ensemble la vie franco-manitobaine.

Il y a une satire franco-manitobaine du Déclin de l'empire américain, une apparition éclair du Pape et l'élaboration d'un nouveau parti politique manitobain, aux odeurs fascistes, **Le parti franco-manitobain**.

"C'est un spectacle qui représente un gros défi pour moi comme comédienne, souligne **Mariette Kirouac-Audette**. Il est construit en saynètes, donc je peux à un moment passer du rôle de Donalda, la femme de **Séraphin Poudrier**, au rôle d'une grande fonctionnaire à Radio-Canada, quelque minutes plus tard. En plus, il y a le chant et la danse."

Jargon

"En tout je joue une dizaine de rôles. Essentiellement, il faut que tu te concentres en changeant de costume. Ça prend de la rigueur."

Pour cette comédienne de 28 ans, **Avant qu'les autres le fassent** est une première expérience du côté du théâtre professionnel. **Mariette Kirouac-Audette** avait participé au CM2 du Cercle Molière en 85.

Même le jargon du monde du théâtre s'est avéré un moyen défi au début. "Au commencement des répétitions, je ne connaissais pas l'expression "stand by". J'entendais ça partout, "stand by". A chaque fois que je l'entendais j'allais me mettre debout "à côté" du technicien!"

"Il y a aussi la traduction de "Break a leg" que je ne connaissais pas. Tout le monde me disait "merde" avant un show. Je me demandais ce que j'avais fait de mal!"

Il va sans dire que Mariette a vite pris l'habitude des planches. Lorsque je lui ai demandé à la fin de l'entrevue, si elle avait quelque chose à ajouter, la comédienne a tout de suite pris une pose de grande actrice aux Oscars!

"Oui, j'aimerais remercier ma maman, mon mari..."



Surrender *(au cinéma Capitol)*: Si vous voulez savoir de quoi ça a l'air quand deux comédiens se donnent le défi d'insuffler de la vie dans un scénario pour le mieux inégal, allez voir Surrender.

Michael Caine et Sally Field essayent tant bien que mal d'injecter de la subtilité, de la profondeur et des gags visuels à leurs répliques, mais ce texte de Jerry Belson est déjà mort dans les premières minutes.

Cela n'empêche pas le couple Field-Caine de former un duo intéressant, mais les tournures d'intrigues peu plausibles du film nuisent à l'interaction qui aurait pu se développer entre eux.

L'histoire tourne autour de Sean Stein *(Michael Caine)*, un écrivain qui est passé par une série de divorces coûteux. Lors d'un hold-up à un party à Los Angeles, il rencontre Daisy Morgan *(Sally Field)*. Un romantique incurable, Sean Stein cherche à savoir si Daisy Morgan peut tomber amoureux de lui sans qu'elle sache qu'il est riche et renommé.

Trio-Trielle. La danse théâtrale de **Danse TRIELLE** sera en tournée dans les écoles manitobaines jusqu'au 23 octobre. Prenez le temps d'aller voir ce trio féminin cette semaine: le 19 octobre à 9h30 et à 13h30 au **Collège de Saint-Jean-Baptiste**, le 20 à 13h30 à **Saint-Lazare**, le 22 à 9h30 et à 13h30 à l'**école Lacerte**, le 23 à 9h30 à **Ile-des-Chênes** et à 13h à l'**école Garden Grove**.

Une séance unique en son genre cette fin de semaine à la **Cinémathèque** au 100, rue Arthur. On pourra y voir un film muet accompagné au piano de **Addeline Josselyn**. Madame Josselyn, 81 ans, était pianiste de cinéma muet à l'ancien **Dominion Theatre** à Winnipeg, de 1924 à 1932. Ne manquez pas cette chance en or de revivre un bout d'histoire. (Samedi 17 et dimanche 18 octobre seulement).

La Tougâterie: Tina à son terme? **Lors de son spectacle à Winnipeg samedi dernier, Tina Turner a fait quelque chose qui a surpris certains.**

Après le rappel, elle est sortie de scène avec son groupe et, ensuite, elle est revenue, seule. La chanteuse a alors pris le temps de remercier tous ceux et celles qui lui avaient prêté main forte au cours des années. Et sans lesquels elle n'aurait pas connu le succès qu'elle a connu.

Jagger

Pour plusieurs fans de Tina (*dont l'un des graphistes à La Liberté, Denis St. Jean*), ce mot de remerciement à la toute fin indique fortement que ce sera la dernière tournée de la grande dame de 48 ans.

Fort probable. Pourtant, on dit la même chose, depuis des années, de l'homologue masculin de Tina Turner, **Mick Jagger.**



Le célèbre pianiste André Gagnon nous offrira ses plus grands succès ainsi que des sélections de son plus récent microsillon «Comme dans un film», au Pantages Playhouse Theatre, le mercredi soir 21 octobre.

SAINT-BONIFACE

Ça roule pour le soccer

"Là qu'on a prouvé qu'on pouvait jouer un assez bon soccer, on espère qu'il y aura assez de jeunes pour continuer à s'y intéresser", commente Edouard Trudeau, l'entraîneur de l'équipe des 13 ans du Club communautaire Notre-Dame à Saint-Boniface.

Au début de la saison, 16 jeunes s'étaient inscrits. Il n'étaient plus que 12 en finale de la division B-2 pour battre Heritage-Victorias 5 à 1 fin septembre. L'entraîneur adjoint Bob McWilliams n'hésite pas à ajouter que certains jeunes avaient arrêté parce qu'ils étaient convaincus que l'équipe n'avait aucune chance. "Ils ont été surpris", affirme-t-il.

C'est la première fois qu'une équipe du Club communautaire Notre-Dame remporte un championnat divisionnaire. Une première qui sera sans doute souligné lors du banquet du 18 octobre à l'aréna Notre-Dame, l'occasion traditionnelle pour remettre les trophées.

7 équipes ont fonctionné cette saison au Club Notre-Dame. Trois équipes de mini-soccer (6 à 8 ans), une équipe de 9 ans, une de 10 ans, une de 11 ans et l'équipe victorieuse des 13 ans. Soit, en tout, 95 garçons et filles.

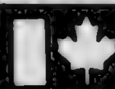
Voilà une demi-douzaine d'années qu'Edouard Trudeau entraîne les jeunes de l'équipe gagnante, qu'il suit d'année en année. Il entretient l'espoir que la bonne fin de saison saura motiver suffisamment de jeunes pour qu'une équipe de 14 ans puisse être mise sur pied la saison prochaine. Les inscriptions sont prévues pour le mois de mars 88.

B.B.



On reconnaît, de gauche à droite, debout: Ed Trudeau, Dan Geoffinet, Martin Ionns, Jeff Adams, Robert St-Onge, Shawn McWilliams, Michael Trudeau, Cory Semenek et Bob McWilliams. Assis: Ben Casper, Richard Gauthier, Serge Balcaen, Philip Gauthier et Marcel Gauthier.





Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h (heure d'été du centre), le jour de la date limite. Les soumissions devront être adressées à l'agent des Services financiers et administratifs, Travaux publics Canada, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2. On peut se procurer les documents de soumission au Bureau de distribution des plans, à l'adresse susmentionnée, téléphone 983-2372.

PROJET

No. 840030 — Gendarmerie Royale du Canada
Grand Rapide (Manitoba)
Édifice du détachement de la GRC.

Les documents de soumission peuvent aussi être consultés aux Associations des constructeurs de Winnipeg et de Brandon (Manitoba).

Date limite: **le jeudi 5 novembre 1987**
Dépôt: **250$**

DÉPÔT DES SOUMISSIONS: Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du Manitoba Bid Depository Inc., 290, rue Burnell, Winnipeg (Manitoba), au plus tard le mardi 3 novembre 1987, à 14h, conformément aux règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral).

DIRECTIVES

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivra l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

Le 5e Quart

Le duel Herb-Lab s'envenime

Pour tout vous dire, elle a commencé au Collège, la chicane amicale entre Lab et Herb. Et forte de ses racines, il était tout naturel qu'elle se déplaçât au stade de Winnipeg.

Lab, c'est Gérald Labossière. Et Herb, c'est Ronald Gosselin, le quart de sofa le plus abusé dans cette chronique.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas eu le plaisir de les voir en action, comme Michel Boucher, par exemple, l'arbitre de leurs matches verbaux, sachez qu'ils se taquinent en bonne intelligence.

Comme Gérald est un inconditionnel de Tommy Clements et Ronald un anti-Tommy de toujours, vous comprendrez que je ne pouvais pas résister au plaisir de parler aux deux après la super-partie contre Edmonton.

"Avec mon grand coeur, il n'y a rien que j'aimerais plus que de voir Tommy continuer de jouer comme ça pour les prochaines semaines. Il était superbe. On a vu ce jour-là le meilleur quart de la Ligue en action".

Politicien

Pardon? C'est bien toi qui parle, Herb? Mais oui c'est bien lui! Car voilà la *punch line*: "J'ai bien confiance en tout cas que sous le teflon-dome à BC Place, il se changera à nouveau en citrouille. Il ne restera pas Cendrillon trop longtemps".

En attendant que les prédictions herbiennes se réalisent, Gérald Labossière assure calmement que Ronald pressentait une partie superbe pour Tommy. "Il a été discret dès le début de la partie. Il n'arrivait pas à être vraiment négatif. Il m'a même surpris. Il devient plus diplomate que par le passé".

Ronald Gosselin confirme: "C'était très monotone, on était tous les deux du même avis". Evidemment, Gérald Labossière n'entretient aucune illusion: "Ça fait partie de sa tactique, c'est un simple repli stratégique. D'ailleurs, il n'avait rien à perdre".

L'intéressé acquiesce. À sa manière, naturellement. "Les prises de position qu'on prend, ce n'est pas une question de logique. Guy Lafleur était un bon joueur, mais je ne l'aimais pas. Ces choses-là, ça fait partie d'une je ne sais pas trop quoi. Mais sans ça, il n'y a pas moyen de s'obstiner. Et 50 pour cent du spectacle, c'est s'obstiner avec Gérald Labossière".

J'attends patiemment la *punch line* (le mot français est chute) de Herb. Elle tombe: "Tu diras à Lab qu'il arrête de faire son politicien à la radio".

Ceux et celles qui écoutent CKSB le samedi matin à 9h35 savent que Gérald Labossière discute quatre minutes de football avec Jean Fontaine, l'animateur de l'émission.

L'essence

Habitué à des appâts aussi gros, Gérald Labossière refuse de sauter dans le piège. "Moi, quand je vais au stade, j'aime voir la joute aussi! Et si c'est vrai que l'attaque a joué comme jamais cette année contre une bonne équipe, il me reste quelques inquiétudes. Notamment le manque de discipline. Et je compte en parler samedi".

C'est pas de la politique, ça, Herb. C'est maîtriser l'art du suspense. Et ça, c'est l'essence du football, non?

Bernard BOCQUEL

Commission des licences

Une réunion de la Commission des licences aura lieu le lundi 14 décembre 1987 à 13h au siège de la Société des alcools, situé au 1555 Buffalo Place, à Winnipeg au Manitoba.

Toute personne désirant intervenir lors de cette réunion doit présenter une demande officielle, accompagnée des documents mentionnés dans la Loi sur la réglementation des alcools et ses règlements.

Les demandes doivent parvenir à la Secrétaire générale de la Commission, au siège de la Société des alcools, le vendredi 6 novembre 1987 au plus tard.

Irene A. Hamilton
Secrétaire

MÉDIAS-*tics*

La revue de presse branchée

Culture



▶ À la veille de la réunion des chefs d'État du Commonwealth à Vancouver, le Globe and Mail présentait ce scoop photographique à la une: la reine Élizabeth II saluant la foule colombo-britannique.

Pour la première fois à notre connaissance, une photographe a réussi à capturer la chef d'État du Canada sous les traits de la reine mère. Il est vrai, bon sang bleu ne saurait mentir.

Rouge

Mais, quand même, l'information est d'importance: les créateurs de la prochaine pièce de 1 dollar prévue pour 1998 peuvent déjà commencer à travailler avec confiance sur le profil royal d'Elizabeth II en examinant les traits altiers de la reine mère.

Quant au représentant de Sa Majesté au Nouveau-Brunswick, il ne risque pas d'être interrompu par des quolibets lorsqu'il lira le discours du trône du gouvernement McKenna. 58 sièges, 58 libéraux. Un tapis rouge humain. Personne en face pour chahuter, pas de controverse en perspective. Le vide terrible créé par un système de parti unique.

Et Franck McKenna qui ne trouve rien d'autres à dire le soir du blanchissage qu'un innocent «*You are looking at the happiest man in all of New Brunswick*». Visiblement, l'antithèse de Hatfield va devoir étudier le style Gorbatchev pour survivre aux luttes intestines qui ne manqueront pas de se développer, puisqu'il n'y aura pas d'ennemis communs pour assurer l'unité du parti.

Que le libre-échange advienne ou non, c'est clair, l'industrie du livre canadien sera protégée. Ce qui ne veut pas dire qu'elle ne restera pas soumise aux lois du mercantilisme. Les deux bouquins qui vont paraître bientôt sur Brian Mulroney constituent un bon exemple.

Indécent

Il paraît que le Premier ministre déteste l'affaire, puisque les deux auteurs le décrivent dans des termes parfois peu flatteurs. Pourtant, il devrait être flatté, le député de Manicouagan. Puisqu'un tas de livres vont se vendre, un paquet d'argent sera ramassé par des éditeurs. Sur la simple foi de son nom, Brian Mulroney contribuera au dynamisme de l'industrie culturelle canadienne.

Er en parlant de culture canadienne, il serait indécent de ne pas mentionner les efforts réels du Free Press depuis plusieurs années pour respecter de plus en plus la réalité franco-manitobaine. Ainsi, il n'est pas rare de voir écrit «Rue Aubert» (*par exemple*).

Il faut saluer aussi le récent «Le Musee de St.-Pierre-Jolys». Il ne leur reste plus qu'à trouver des accents et à savoir que le trait d'union (-) est l'équivalent du point (St.). Mais on comprend: Guttenberg n'a pas inventé l'imprimerie en un jour... ■

Bernard BOCQUEL

VITE LU, VITE SU

Saint-Boniface — Le Centre des aînés propose une série d'activités précises pour les prochaines semaines.

D'abord, un cours de réanimation cardio-pulmonaire en français est prévu. Le cours mettra l'accent sur les connaissances nécessaires en cas d'attaque de coeur.

En novembre, un cours de réflexologie sera offert. Six sessions sont prévues. La réflexologie est basée sur la manipulation des pieds.

Enfin, précisément le dimanche 8 novembre, de 10h à 15h, le Centre des aînés organise un thé-bazar.

Pour tout autre détail, communiquez avec le Centre en composant le 233-7973 les mardis et jeudis; ou en composant le 253-1842 les lundis, mercredis et jeudis.

La Fédération des aînés franco-manitobains est heureuse d'annoncer les gagnants à son grand tirage du 4 octobre dernier:

1. Micro-ondes marque Inglis, valeur de 529$ — Village Groceries & Meats, St-Adolphe (Manitoba).
2. Argent comptant: 400$ — Raymond Raiche, 148, rue Braemar, Winnipeg (Manitoba).
3. Montre d'homme, valeur de 225$ — Elaine Huberdeau, St-Lazare (Manitoba).
4. 200$ sur un voyage avec Circle Tours — Marcelle Trudeau, 370, rue Desautels, Saint-Boniface (Manitoba).
5. Radio AM-FM, valeur de 40$ — Irène Bérard, 1708-101, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba).
6. Diner pour trois personnes au Country Kitchen, 270, chemin Ste-Anne — Louisa Lachance, 502-291, rue Goulet, Saint-Boniface (Manitoba).
7. Ligne de pêche, valeur de 30$ — Madeleine Beaudoin, Otterburne (Manitoba).
8. Crayons-feutre — Albert Carrier, C.P. 344, Lorette (Manitoba).
9. Crayons-feutre — Emile Champagne, Ste-Anne (Manitoba).
10. Volumes: Métis Canadiens — Ovide Vielfaure, Lorette; Matthieu Gagnon, St-Lazare

Non, non, il reste une interrogation!

Il semblerait que mes prédictions de la semaine passée, qui plaçaient les Jets en troisième place de la division Smythe, ne sont pas passées inaperçues. Et maintenant, je me vois obligé d'apporter quelques explications.

D'abord, je dois vous avouer que je ne suis pas d'avis que les Flames sont devenus une équipe médiocre d'un jour à l'autre. Une fin de semaine, rappelons-le, ne fait pas une saison.

Les Flames jouent sans Gary Suter, Joel Otto et Jamie Macoun et leur instructeur Terry Crisp en est à ses premiers jours derrière le banc.

Ils ont quand même ajouté Gary Roberts, Joe Nieuwendyk et Brett Hull à la formation. Ce sont trois jeunes qui feront du bruit dès cette année.

Pour ce qui est des Jets, les points d'interrogation sont toujours là.



André BRIN

Est-ce que Paul MacLean peut compter 40 buts cette année? Est-ce que Carlyle et Marois peuvent répéter leur performance encore cette année? Est-ce que la profonde léthargie de Thomas Steen va se poursuivre? Est-ce que Laurie Boschman répond à un besoin, à part des mises au jeu? Est-ce que Hannu Jarvenpaa peut durer toute une saison dans le LNH? (*Après tout, le nom ne fait pas le joueur*).

Pour finir en deuxième place, on devra répondre à beaucoup de ces questions affirmativement. Sinon, les Flames devanceront les Jets. Si une fin de semaine peut indiquer une tendance, les Jets pourraient être en mesure de décrocher la deuxième place, plutôt que la troisième, selon mes prédictions.

C'est que les Flames n'ont pas encore démontré leur véritable valeur. Ce sera à ce moment-là, que nous pourrons vraiment savoir.

Je dois, en terminant vous parler du jeune Nieuwendyk. De tous les avants des Flames, la recrue qui porte maintenant le numéro 25 m'a le plus épaté. S'il fallait que je choisisse aujourd'hui qui va remporter le trophée Calder, il faudrait que je sélectionne Nieuwendyk.

Déjà des trophées

Avec deux parties en caisse, Pat Elynuik semble en mesure de devenir tout un joueur.

Depuis le début du camp, Dn Maloney vante son jeu défensif. Mais, au début de saison, il impressionne aussi avec son jeu à l'attaque. C'est un gars qui voit très bien toute la patinoire et, avec la rondelle, il ne tombe pas dans les travers classiques d'un jeune de 19 ans.

Pourquoi Jan Ingman est-il toujours de la formation? Parce que si Maloney le retranche, on semble penser qu'il retournerait en Suède. Il ne serait pas prêt à passer du temps à Moncton pour se développer.

Tout ce qui se passe maintenant n'est que pour la forme. On espère que tout à coup, il se motive et se décide de jouer au hockey. Mais croyez-moi, d'ici peu, il retraversera l'Atlantique en sens inverse!

On est peut-être seulement en octobre, mais la course aux trophées est amorcée, alors des prédictions deviennent nécessaires.

Le trophée **Hart** (*le joueur le plus utile*): (*légère hésitation*) Wayne. Le trophée **Calder** (*la meilleure recrue*): Joe Nieuwendyk ou Calle Johansson. Le trophée **Norris** (*le meilleur défenseur*): Ray Bourque ou Scott Stevens. Le trophée **Selke** (*le meilleur joueur défensif*): Guy Carbonneau ou Ron Sutter. Le trophée **Vézina** (*le meilleur gardien*): Grant Fuhr ou Ron Hextall.

DE Biais



Trois raisons pour étudier les virus à Winnipeg

Le nouveau laboratoire de microbiologie, qui sera opérationnel à Winnipeg d'ici 1993, indique que les députés conservateurs manitobains n'ont pas perdu toute leur influence.

Le nouveau laboratoire, qui coûtera 93 millions et créera 85 emplois spécialisés, aurait aussi pu être localisé à Ottawa. Le choix de la capitale manitobaine "veut dire que quand il y a une question nationale, le cabinet fédéral agit selon l'intérêt national", affirme Léo Duguay.

Le député de Saint-Boniface et président du caucus manitobain énumère les trois raisons fondamentales qui ont fait pencher la balance en faveur de Winnipeg: "La diversification de l'Ouest, le développement régional et le fait que la ville dispose déjà d'une infrastructure importante en matière de recherche".

Et il précise: "Il faut décentraliser. On ne peut pas avoir tout au centre du pays". Léo Duguay ajoute que la majorité gouvernementale représente toutes les régions du Canada, contrairement à l'époque libérale: "Alors la pression pour développer toutes les régions du pays est plus grande qu'elle ne l'était sous l'ancien gouvernement".

En ce qui a trait au développement de l'Ouest, le député précise qu'il faut "bâtir sur les forces existantes, comme le gaz naturel, le pétrole, l'hydro-électricité, l'agriculture et le transport. Neuf des 15 grosses compagnies de transport routier sont installées à Winnipeg".

B.B.

Un pôle d'attraction

Le futur laboratoire de microbiologie sera le troisième du genre en Amérique du Nord.

C'est dire que le laboratoire constituera le dernier cri en matière de recherches qui exigent une protection particulière des chercheurs. Les chercheurs pourront ainsi effectuer des recherches sur des bactéries et des virus extrêmement dangereux et contagieux.

Le nouveau laboratoire servira aussi de pôle d'attraction pour des capitaux du secteur privé, estimés à quelque 30 millions.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de



Association de la presse francophone hors Québec

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

de A à Z

Les East Yards arrivent

Constitution. À l'exception du Nouveau-Brunswick, qui constitue encore une inconnue suite à l'élection provinciale, (*Frank McKenna a exprimé des doutes*) toutes les assemblées législatives provinciales devraient avoir ratifié l'entente constitutionnelle du Lac Meech d'ici juin 88. Le Québec et la Saskatchewan ont déjà approuvé l'accord et la Chambre des communes devrait en faire autant d'ici la fin du mois. La loi donne aux assemblées législatives jusqu'à trois ans pour ratifier un accord constitutionnel.

East Yards. D'ici un mois, **estime Léo Duguay, les res**ponsables du développement de la Fourche présenteront un plan global. On sait que le développement des East Yards, situées en face de Saint-Boniface, constitue le mégaprojet des conservateurs pour la ville de Winnipeg. L'input du public avait été sollicité voilà quelques mois.

Gaz. En attendant que le gouvernement Pawley puisse mettre son plan à exécution, le coût moyen annuel pour chauffer une maison manitobaine va se situer à 650$, soit 25$ de plus que l'an dernier. ICG Utilities explique que c'est la première augmentation pour les résidences depuis 3 ans et qu'elle compense en gros pour l'inflation.

Parents — **La Fédération provinciale des comités de** parents (FPCP) a rencontré la semaine dernière les avocats du gouvernement pour expliquer dans quelle mesure la dernière version des questions rédigées par la Couronne étaient inacceptables. La FPCP veut obtenir pour les parents francophones la gestion des écoles franco-manitobaines, conformément à la Charte des droits fédérale.

«Les avocats du gouvernements tentaient de régler des questions dont certaines n'étaient même pas soulevées par aucun groupe d'intérêt, comme l'immersion. Alors que l'immersion n'est même pas un droit constitutionnel», précise Armand Bédard de la FPCP. Les avocats vont très prochainement soumettre une nouvelle version des questions.

Seine. 4 473 étudiants à plein temps sont inscrits cette année dans la division scolaire de La Seine. Cela représente une augmentation de 116 élèves par rapport à l'année dernière. Par ailleurs, la construction des deux classes supplémentaires au secondaire (*programme anglais*) dans l'école Lagimodière est achevée. Il ne reste plus aux étudiants concernés qu'à déménager.

Nécrologie

JOSEPH OCTAVE NICOLAS

Paisiblement, après une longue maladie, le mercredi 30 septembre 1987 est décédé à l'hôpital de Saint-Boniface à l'âge de 75 ans, Joseph Octave Nicolas, époux bien-aimé de Marguerite Nicolas (née Cinq-Mars) de Saint-Boniface.

À part de son épouse Marguerite, il laisse dans le deuil huit enfants: Laurette Bilodeau et son époux Fred; Roger et son épouse Lorraine; Pauline Jake et son époux Tom; Hilaire et son épouse Khim; Jacqueline Kopecky et son époux Darrell; Gilles et son épouse Joan; Richard et son épouse Marcie et Monique Desautels et son époux Pierre, 23 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants et 4 frères qui furent les porteurs honoraires. Il laisse également dans le deuil 3 soeurs: Jeanne, Thérèse et Valatine ainsi que de nombreux parents et amis. Il fut précédé dans la tombe par son frère Jules et sa soeur Léontine.

Le messe de la Résurrection fut célébrée le lundi 5 octobre à 10h30 en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny. La messe fut célébrée par le R. P. G. Labossière. L'inhumation a eu lieu au cimetière Glen Lawn Memorial Gardens. Les porteurs étaient ses 4 fils, son petit-fils Ronald Nicolas et son beau-frère Joseph Trudeau.

Les porteurs honoraires étaient Eugène Nicolas, Henri Nicolas, Ernest Nicolas, Julien Nicolas, Darrell Kopecky, Fred Bilodeau, Tom Jake, Pierre Desautels et Bob Woodward.

Au lieu d'envois de fleurs, la famille apprécierait vos dons aux soins palliatifs de l'hôpital de Saint-Boniface.

La direction des funérailles de monsieur Joseph Octave Nicolas a été confiée à la chapelle funéraire Green Acres. Tel.: 222-3241

La page de Bicolo

Allô les amis!

Les feuilles tombent... les oiseaux se préparent à partir... oui, l'automne est bien ici! J'aime l'air frais de l'automne et j'en profite pour nettoyer la cour!

Bicolo

Le coin de la nature

L'outarde de chez nous

La bernache canadienne (ou l'outarde) est de la race des gros oiseaux migrateurs. Elle est belle, élégante avec son long cou noir et son plumage gris, blanc et brun. Elle possède un petit oeil intelligent qui semble écouter. La chair de l'outarde est très appréciée des amateurs de gibier. Son cri est rauque et perçant. Ses ailes sont d'une puissance qui ne leur fait craindre aucune tempête. Nous les voyons en grande bande former un V dans le ciel du printemps ou de l'automne.

En as-tu vu dernièrement s'en retourner vers le sud? Mais elles nous reviendront au printemps!

N'est-ce pas merveilleux de voir comment elles savent très bien se guider sans boussole ni radar?



As-tu pensé au Concours d'automne?

Tu m'écris une **petite rédaction** ou un **poème** sur le sujet suivant:

«Imagine ce que le canard malard aimerait te dire en se préparant à partir pour les pays chauds».

ou bien

Dessine un beau canard s'envolant vers le sud.

Le concours se **termine le 25 octobre.**

(N'oublie pas ton nom, adresse, âge, numéro de membre)

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0



NOM: ____________________

ADRESSE ____________________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Membre gagnant de la semaine
numéro 8011
Natalie Perreault, 6 ans
Ile-des-Chênes (Manitoba)

Feuilles d'automne

Chaque automne les arbres changent de couleur. Ils s'habillent de façons multicolores. Connais-tu ces feuilles? À quel arbre appartiennent-elles? Lorsque tu les auras tous trouvés, coloris-les très jolies!

Frêne
Orme
Bouleau
Chêne
Érable
Peuplier

Colorie!





Le coin de la science

UNE CAROTTE QUI FAIT GONFLER UN BALLON? PAS POSSIBLE!

Tu sais sans doute que les plantes, tout comme nous, utilisent de l'oxygène. Si elles en manquent elles ne meurent pas tout de suite car elles brûlent leur sucre. Le résultat? Elles produisent de l'alcool et du gaz carbonique; elles fermentent.

Voici une expérience intéressante pour démontrer ce phénomène.
Tu auras besoin du matériel suivant:
— une bouteille de liqueur douce de 750 mL, vide et lavée.
— un ballon gonflable
— des morceaux de légumes contenant du sucre, comme des carottes, betteraves, ou des pommes de terre

Lave et coupe le légume puis mets les morceaux dans la bouteille. Ajoute 50 mL d'eau et installe le ballon au goulot de la bouteille afin d'empêcher l'air d'y pénétrer.

Au bout de quelques heures (24 au plus) le ballon se gonfle à l'intérieur de la bouteille afin de compenser le vide créé par la disparition de l'oxygène.

Le lendemain, ou deux jours plus tard, c'est l'inverse qui se produit! Cette fois-ci le ballon se gonfle à l'extérieur de la bouteille, c'est la production du gaz carbonique. En ouvrant le contenant, tu sentiras alors une légère odeur d'alcool.

À ce stade, arrête l'expérience car il y aura décomposition et ceci produit des odeurs désagréables.

Pepsi — au début

Pepsi — quelques heures après

Pepsi — deux jours plus tard

Réponses: Feuilles d'automne
1. Chêne 3. Frêne 5. Peuplier
2. Bouleau 4. Orme 6. Erable

OBSERVATION

Combien d'outils retrouves-tu dans ce dessin?
Peux-tu les nommer?

La Liberté, le journal de l'année de l'APFHQ

Nécrologie

ROLAND TRUDEAU

Paisiblement, le jeudi 8 octobre 1987 à l'hôpital de Saint-Boniface, suite à une longue maladie, Roland Trudeau époux bien-aimé de Simone (née Dupras), rendit son âme à Dieu, à l'âge de 81 ans

À part de son épouse, Roland laisse dans le deuil ses enfants, Rolande et son époux Fernand, Guy et son épouse Eleanor de Ottawa, Renée et son époux Gordon de Vancouver et André et son épouse Mariette, ainsi qu'un frère Benoit de la Californie. En plus, il laisse 10 petits-enfants et un arrière-petit-fils

Roland était natif de Saint-Boniface Il fit ses études classiques au Collège de Saint-Boniface et, suite à ceci, il devint employé de la banque Nationale. Il servit fidèlement cette institution pour 46 ans, les dernières 15 années en tant que gérant de la banque Nationale. Tout au long de cette carrière il fut membre des Associations des banques. Roland était un homme simple qui se dévoua pour le bien-être de sa famille, pour le défi de son travail et pour le bonheur d'aider son semblable. Il était Chevalier de Colomb du quatrième degré. Il siégea au comité de la commission de Police de Saint-Boniface pour 5 ans et au Conseil d'administration de l'hôpital Saint-Boniface de 1962-1974. Il fut président de CKSB pour 12 ans, il était membre des conseils d'administrations du Children's Aid Society de l'Est du Manitoba et Age & Opportunity Inc

Le service sera célébré le lundi 12 octobre à 10h00 à la Cathédrale de Saint-Boniface avec l'abbé Albert Fréchette célébrant. Inhumation suivra au cimetière Green Acres. Visionnement à compter de 9h30

Au lieu de fleurs, la famille apprécierait que tout don soit envoyé à la Société canadienne du cancer, 193, rue Sherbrook, ou à l'Association canadienne du diabète, 173, rue McDermot

La famille Trudeau désire remercier l'hôpital de Saint-Boniface et tout le personnel des soins palliatifs pour les bons soins et dévouement

La direction des funérailles a été confié au Salon Mortuaire Desjardins, 233-4949

Pour que "les missions" deviennent "nos missions"

Nous continuons toujours aujourd'hui à avoir une drôle d'idée de ce que sont les "missions" à l'intérieur de la "mission" de l'Église.

C'est que les "missions", nous ne les connaissons que par des revues missionnaires, que par tel missionnaire qui vient parfois chez nous lorsqu'il est en année de repos, que par ce que nous voyons à la télévision ou encore que par ce que nous portons comme bagage transmis de père en fils.

Tous ces "portraits" que nous portons en nous veulent nous revéler un aspect important de l'Église. Malheureusement, nous nous attardons encore trop aux détails qui intriguent, aux images qui choquent, aux souffrances qui nous font envier notre sort. Les "missions" demeurent le problème de quelqu'un d'autre qui est là-bas.

Et pourtant, il ne devrait pas en être ainsi.

L'Église est toute entière missionnaire. Elle est appelée par Dieu à une mission qui s'étend à toute l'humanité.



Claude BLANCHETTE

Une réalisation de cette "mission", ce sont les "missions", c'est-à-dire l'implantation de l'Église du Christ Jésus chez des peuples qui n'ont pas encore la chance de le connaître, de l'aimer, de le louer et de le suivre sur les chemins d'éternité. Implantation qui respecte intégralement la culture, la langue et les coutumes de chacun.

Nul baptisé ne peut demeurer indifférent à sa propre "mission" à l'intérieur de cette grande mission. Car, sous la mouvance de l'Esprit qui appelle chacun à suivre Jésus, le baptisé est "missionnaire".

Non pas qu'il devra quitter son chez lui pour se rendre ailleurs. Plutôt il devra quitter certaines de ses aises pour communier de coeur et de pensée avec ceux et celles qui sont ailleurs, pour devenir, lui-même, dans son propre village, un "implanteur" d'Église.

Mais pas une "Église" à son image ou selon son agenda.

Être "missionnaire" dans la région de la Rouge, de la Seine, de la Montagne, c'est accepter de devenir docile à l'Esprit Saint qui nous inspire intérieurement à suivre Jésus.

Suivre Jésus, c'est faire des choix qui ne sont pas toujours populaires. C'est souvent marcher à contre-courant. C'est se tenir debout là où plusieurs sont à plat-ventre.

C'est dire "non" lorsque ne résonnent que des "oui". C'est s'engager dans des tâches que personne ne veut toucher. C'est se lever dix minutes plus tôt pour prier. C'est partager un peu plus que le strict nécessaire pour sauver la face. C'est...

Plus nous serons "missionnaires" chacun chez nous, plus se réalisera la mission de l'Église et plus cette communion entre croyants s'intensifiera au point où les "missions" seront notre "mission".

Alors, les voisins s'émerveilleront et rendront gloire à Dieu en voyant que nous essayons d'être lumière du monde et sel de la terre.

Facile?
Absolument pas!

Possible?
Absolument!

LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines);
21 à 28 mots (**6$** ou **9$**);
29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**);
35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines).

À VENDRE: machines à coudre «Sergers, Bernina et Omega», prix spéciaux. Nous réparons toutes marques et modèles au «Centre Bernina». Composez le 1-836-2691
674-

ASPIRATEURS Filter Queen ou Electrolux presque neuf. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
467-

AUBAINES D'ÉTÉ: payer et emporter seulement. Tapis «gazon» à partir de 2,99$/v². Prélarts sans cirage en vinyle à partir de 3,98$/v². Tapis à endos caoutchouté à partir de 3,98$/v². Saxony en nylon à endos caoutchouté à partir de 8,98$/v². Des centaines de fins de rouleaux — économisez jusqu'à 60%. Peinture à partir de 13,98$ le gallon. Ouvert jusqu'à 20h, 50, rue Archibald. A & R Carpet Barn. 233-3061.
300-

LEÇONS DE GUITARE: Composez le 237-6046 et demandez Gérard (Gerry).
762-

VOULEZ-VOUS acheter ou vendre une maison? Appelez Jean Arsenault, Quest Real Estate Ltd. au 944-9333 code 7585, ou résidence 233-3529.
774-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Appelez Marcelle au 233-2687.
393-

CHERCHONS: gardienne francophone pour bébé de 6 mois, à plein temps, fin novembre, chez nous (Southdale) ou chez elle (de Southdale à Saint-Boniface). Références s'il vous plaît. Appelez France au 257-6441.
785-

À VENDRE: Orgue Technics, avec accords, programmeur, banc et livres. En très bon état. Demande 1 300$, payé 3 000$. Appelez au 233-9611.
759-

RECHERCHE: Gardienne francophone pour garder mes 2 garçons de 3 ans et de 8 mois, deux fois par semaine chez moi à Saint-Boniface. Composez le 237-6461.
778-

À VENDRE: Ford Lynx 1981, 3 portes, blanc, 78 500 km, transmission manuelle, AM/FM cassette, pas de rouille, moteur et carrosserie en bon état. Demande 3 450$. Composez le 233-9684.
779-

Immeubles: un de 15 appartements, deux de 6 appartements, deux de 5 appartements, un de 4 appartements. Appelez Nap, Sherlock Homes, 237-8878, 24 heures sur 24.
641-

À VENDRE: matelas standard pour lit de bébé, presque neuf (moins d'un an). Composez le 1-737-2266 ou le 235-0203.
766-

À LOUER: à Saint-Boniface, près de l'hôpital, un appartement d'une chambre à coucher. Libre le 1er novembre. 325$ + électricité. Composez le 233-1267 après 18h30.
767-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher dans un duplex à Norwood. Libre immédiatement. Composez le 257-6513.
780-

À VENDRE: à Saint-Boniface, par propriétaire, bungalow complètement renové de trois chambres à coucher, sous-sol fini, avec garage — 81 500$. Composez le 237-8268.
781-

À LOUER: Garçonnière près du Collège, libre le 30 octobre. Laveuse, sécheuse et stationnement inclus.

CHAMBRE À LOUER: Résidence Des Meurons, meublée, salon, cuisine, laveuse et sécheuse. Libre le 30 octobre. Composez le 253-5438 après 14h.
770-

NOUS SOMMES à la recherche d'une gardienne bilingue pour garder notre petite fille âgée de seize mois. Préférablement chez nous au River Park South à Saint-Vital ou chez vous. S'il vous plaît composez le 237-3606 avant 18h et le 253-1262 après 18h.
771-

À VENDRE: Chevelle Malibu 1974, 79 000 milles, moteur V8 - 350, propre et en bon état. 500$ ou meilleure offre. Appelez Denis au 474-0669.
772-

À VENDRE: Délicieuse viande de sanglier pour repas spécial, et aussi le marcassin pour barbecue. Téléphonez Wild Boar-Ranch de Sanglier au 379-2566 à Saint-Claude au Manitoba.
773-

À LOUER: à Saint-Vital, un appartement de 3 pièces au sous-sol d'une maison, pour couple ou personne seule, fiable, responsable et tranquille, entrée privée, tout fourni, tapis mur à mur. Prix raisonnable. 285$ par mois. Composez le 253-0010.
783-

VENTE PRIVÉE: Parc Windsor, duplex, 3 chambres à coucher, garage, cour clôturée, près de l'école Lacerte. 67 900$. Composez le 256-5981 après 17h.
784-

À VENDRE: St-Vital, bungalow de trois chambres à coucher, place à manger dans la cuisine, place pour salle à manger au salon, bâtie en 2x6, fenêtres à triple-carreaux, sous-sol isolé, murs en placoplâtre (drywall) au sous-sol plomberie prête pour deuxième salle de bain au sous-sol. Tout en très bon état.

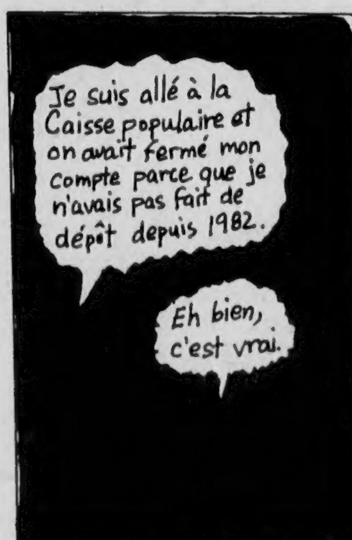
Beau bungalow de trois chambres à coucher avec 70 acres, garage double, petite étable pour chevaux, à 12 miles de l'angle Portage et Main. Très propre et en très bon état.

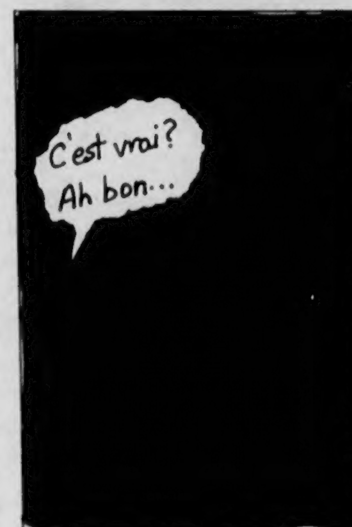
DISPARU: manteau de printemps, gris-noir et reluisant de la marque Novelti, est disparu le soir du Gala d'homard. Vous l'avez pris par accident? Composez le 253-9268 ou le 237-4457. Le vôtre est au Centre culturel.
782-

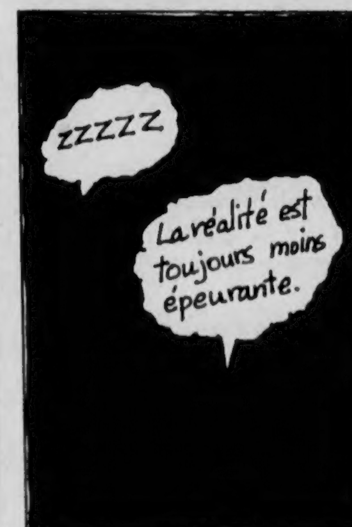
APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









VITE LU VITE SU

Saint-Boniface — L'assemblée annuelle de la Conférence catholique manitobaine de la santé aura lieu le mardi 20 octobre à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Le but de cette association, créée il y a 44 ans, est d'encourager les paroisses à apporter des services aux personnes malades, handicapées ou âgées, et de promouvoir la présence de l'Église dans le milieu hospitalier.

«Lorsque les gens sont immobilisés, c'est à l'Église d'aller vers eux, pour leur rendre visite, leur apporter des soins, ou mettre à leur disposition un service de pastorale», explique Irène Pépin, directrice de la Conférence.

Plusieurs institutions et organismes sont membres, à des degrés divers, de cette association. C'est le cas du Centre hospitalier Taché, de la clinique Sara-Riel, ou encore des associations Médecins catholiques et Infirmières catholiques. Environ 130 particuliers sont également affiliés à la Conférence.

Différentes activités, ouvertes au public, se dérouleront le 20 octobre, notamment une célébration eucharistique présidée par Mgr Adam Exner, archevêque de Winnipeg, à 8h30, et une conférence sur le rôle de l'association, prononcée par Irène Pépin, à 13 heures. La journée sera conclue par un banquet à 19h. On peut réserver les billets, vendus 25$, en téléphonant au 235-3106.

L.G.

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo: 8$**.

Libre-échange: rêve ou réalité?

L'accord de principe sur le libre-échange fait couler pas mal d'encre depuis une dizaine de jours. Mais c'est surtout de l'encre grise, car rien ne paraît noir ou blanc dans cette affaire.

En attendant les importants détails encore inconnus, voici les grandes lignes d'après le bureau du Premier ministre Brian Mulroney.

1) Élimination totale des tarifs douaniers d'ici le 1er janvier 1998 selon 3 formules pour différents produits ou services. Certains tarifs seraient enlevés en entier dès janvier 1989.

2) Les quantités exportées ou importées resteront régies par les règlements de base du GATT (*General Agreement on Trade and Tariffs*), et les restrictions existantes seront éliminées graduellement.

3) Règlements des disputes — Un mécanisme unique et spécial sera mis en place, avec un panel bilatéral, (*Cour d'appel?*) pour revoir tous les aspects de dumping, de subventions, et tout autre «irritant» au libre commerce entre les deux pays.

4) Commerce agricole — Élimination des tarifs, et des restrictions selon les lois sur l'importation de la viande; défense de subventionner les exportations de l'un à l'autre des pays; exemption pour le Canada des restrictions sur les produits contenant moins de



L'auteur est agronome et vice-président de Roy-Légumex

Florent BEAUDETTE

COMMENTAIRE

10% de sucre, et sur les céréales et leurs produits; élimination conditionnelle des permis d'importation canadiens pour le blé, l'orge, l'avoine et leurs produits.

5) Vins et spiritueux — Réduction des barrières à l'importation et élimination des mesures discriminatoires. La bière n'est pas comprise dans cet accord.

6) Énergie — Élimination de certaines barrières et restrictions.

7) Commerce-industrie automobile — L'Auto Pact n'est pas touché. L'accord de ce côté parle surtout d'arrangements concernant l'origine de pays-tiers (*comme le Japon*) en matière d'investisssement, d'emploi, de remise de droits de douane, etc.

8) Services — Voilà un secteur où la frontière pourrait vraiment disparaître, pour ce qui concerne le transport, les télécommunications, les ordinateurs, le tourisme et l'architecture.

9) Finances — Maintien des privilèges bancaires actuels, et un meilleur accès aux institutions financières des deux côtés.

10) Investissement — Traitement libéralisé des investisseurs pour l'établissement de nouvelles compagnies, l'acquisition de firmes existantes, et la conduite, l'opération et la vente de compagnies établies (*moins de restrictions des deux côtés*).

11) Culture — Le Canada maintient son droit de subventionner tout le secteur culturel.

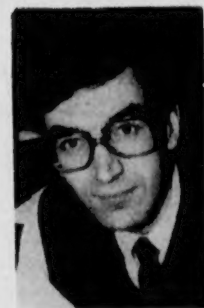
Le document américain remis aux médias par le représentant commercial des USA, est semblable, mais souligne les avantages gagnés par les USA.



Coeur joie

Bien sûr, les langues politiques, et du gouvernement et de l'opposition, s'en donnent à coeur joie depuis l'annonce de l'accord. Les conservateurs se tapent dans le dos d'avoir réussi un accord de dernière minute, un accord qui amènera la création de milliers d'emplois et une augmentation du niveau de vie, etc.

Par contre, les libéraux et les néos soutiennent que le gouvernement a vendu le pays aux Américains, etc.



Lucien Chaput

Le directeur adjoint est en vacances. Sa chronique revient cependant dès la semaine prochaine.

Eh bien, c'est le temps d'en parler, parce que l'accord, tel qu'annoncé, est très vague et souvent contradictoire. Quand les détails auront été négociés et seront connus, il y a beaucoup de nos élus qui se diront: «On a parlé trop vite», d'un côté comme de l'autre.

Il semble bien que le public au Canada soit plus prudent que les politiciens, et la plupart des gens sont réticents à commenter avant d'en savoir plus. Du côté américain, d'après les quelques touristes rencontrés cet été, il n'y a pas de réaction du grand public car très peu de gens savaient qu'il y avait des négociations.

Les disputes

Pour les 3 chefs provinciaux (*Peterson, Pawley et Ghiz*) contre l'accord les 3 principaux problèmes sont les points sur le règlement des disputes, l'énergie et l'investissement.

Reste à savoir si le gouvernement canadien approuverait un accord de libre-échange sans le support d'une province aussi importante que l'Ontario. Du côté américain, l'opposition la plus importante viendrait probablement des secteurs privés qui perdraient leur protection (*comme les secteurs du bois, du porc, de la potasse et du sucre*) si le mécanisme de règlement des disputes fonctionne correctement.

Dans le secteur agricole, il y aurait clairement des gagnants canadiens (*comme les producteurs de porc et de boeuf*) et des perdants (*producteurs de raisins et peut-être de volaille et d'oeufs*).

Du côté céréales, la situation n'est pas claire. En principe, les offices de commercialisation (*marketing boards*) ne sont pas affectés, mais beaucoup se posent des questions sur plusieurs problèmes à venir, des céréales et leurs produits jusqu'aux oeufs et la volaille.

De toute façon, il ne faut pas se presser pour descendre à Grand Forks et Fargo, car ce que l'on vous a montré à la télévision la semaine dernière à propos du shopping à bon marché aux États, ça reste encore plus un rêve qu'une réalité!

VITE LU VITE SU

Sainte-Agathe — 160 tartes offertes par les paroissiennes de Sainte-Agathe ont couronné le repas paroissial qui s'est déroulé le 4 octobre avec la participation de 875 convives.

«C'était un vrai succès»,a confié Richard Dorge, l'un des organisateurs du souper, qui réunit généralement chaque année entre 800 et 850 personnes.

Sur les quelque 3 000$ de bénéfices recueillis, 2 000$ vont servir à financer les travaux de décoration et d'embellissement de l'église, qui ont lieu actuellement. L'argent restant sera remis à différentes oeuvres de charité.

Lorette — Le chansonnier Jacques Chauvin sera à la salle des Blés d'or (498 chemin Dawson) mardi 20 octobre.

Pour obtenir des billets, deux contacts: Adèle au 878-3390 ou Gisèle au 878-3509.

Par ailleurs, signalons que le comité culturel accepte encore des inscriptions pour les cours de gigue donnés par les Danseurs de la Rivière-Rouge les lundis à 18h30; ainsi que pour les cours de ballet-jazz pour les personnes âgées d'au moins 13 ans. Pour les détails, Gisèle au 878-3509.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Deniset Fréchette

Avocats-notaires

Pierre J. Deniset B.A., LL.B
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4

TÉL.: 233-0614



Hogue • Kushnier

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Gérald L. Chartier, B.A., LL.B.

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

TEFFAINE TEILLET & BENNETT

AVOCATS ET NOTAIRES

R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

LAURENT-J. ROY C.R.

Avocat et notaire

MONK, GOODWIN
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE

AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
D. T. CÔTÉ

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

OPTOMÉTRISTES

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue
et
lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital

Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT

Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593

Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.



Coopers & Lybrand
comptables agréés

Associés
Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a.
Adjoint aux associés
Donald H. Smith, c.a.
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

R.T. ROBERT & COMPANY

comptables
en management accrédités

R.T. Robert, b.a., c.m.a.

Services complets de conseils en finances et en gestion pour particuliers et sociétés.

(204) 237-6053
712, chemin St. Mary's
Winnipeg, Manitoba R2M 3N1

GARAGISTES



BOISVERT TRANSMISSION

Robert & Norbert Touchette
propriétaires

service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées

1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3

Téléphone: (204) 255-2769

Mint Auto Body

situé près de la Monnaie royale
«Chez Mint, c'est mint»

1595, chemin Niakwa
Tél.: 256-4349
Réparations
Autopac
et privées



Garry Querel

Venez nous voir!



Pour tous genres de réparations, de carrosserie, contactez

M. Marc Poulin

- **580, avenue Ebby**
  Tél.: 453-1653
  (pendant la journée)
- **526, rue Des Meurons**
  Tél.: 235-1711 (en soirée)
- Voiture temporaire disponible sur rendez-vous.

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!

Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**

Sylvie Roman



Pour tous vos besoins graphiques...

- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

à votre service au **237-4823**

David McNair

ASSUREURS



Agence d'assurances
Aurèle Desaulniers
(1987)

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - RRSP

Joel Desaulniers
René Desaulniers

AUTOPAK

MÉTIERS

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
Fontaine Électrique Ltée...
165, boulevard Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319



Rolly's Transistor Services
Réparations de VCR
BETA, VHS de
toutes marques
Tél.: 237-4484
83A, chemin Ste-Anne
Winnipeg (Manitoba)

ENTREPRISES NOËL

Services de secrétariat: rédaction de lettres, dactylogrphie de travaux universitaires, de lettres, de documents, traduction, photocopies.

CLAIRE NOËL
30, rue l'Arena
Case postale 93
Ste-Anne, MB
R0A 1R0
tél.: 422-5750
(rés.) 422-8574

PONTIAC-BUICK-GMC

Birchwood
MOTORS





DENIS VERRIER
Gérant des ventes

2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811

Suzanne B. Gareau
services de secrétariat
(français et anglais)

- traitement de textes
- dactylographie de textes, lettres et travaux universitaires
- rapports financiers

470, rue Langevin Tél.: 233-0436

AGENTS D'IMMEUBLES



L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boite postale 339
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0
Téléphone: 433-7899

• ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerce, etc...

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1

233-4480

Cadeaux pour toutes les occasions religieuses





Claude P. Lépine
Représentant

Pembina Dodge Chrysler
300, Pembina
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2E2
Tél.: 284-6650 (bureau)
895-0388 (domicile)

Autos neuves & usagées

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.

256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté



Park Florist

400, avenue Taché
(en face de l'hôpital Saint-Boniface)
Lucille et Yvonne Boulet
Tél.: 237-3891 - 237-6158

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:
Luc DANDENAULT, gérant
Plus de 20 ans d'expérience
Résidence: 433-7633

LOEWEN FUNERAL CHAPELS
Steinbach Tél.: 326-1351

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC — TÉL.: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

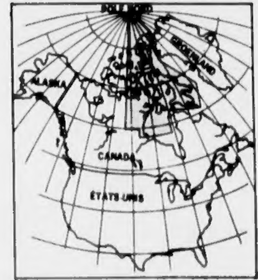


Une oeuvre de charité
enregistrée no. 0375824-43-21.

MISSIONS ESQU-OMI INC.

C.P. 159
ST-NORBERT, MANITOBA
R3V 1L6

RÉPANDRE L'AMOUR DE DIEU
SECOURIR LE PAUVRE



Un des territoires missionnaires les plus éloignés, s'étendant sur 2,330,000 kilometres carrés (900,000 miles carrés) d'eau, de glace et de roc.

Chers amis,

C'était en juillet dernier que le Seigneur m'invitait à quitter parents, amis et la 'belle province' pour prendre charge du Diocèse de Churchill-Baie d'Hudson dans le grand nord canadien. Répondant à Son appel, j'étais sacré évêque au même endroit où mon prédécesseur, Son Excellence Mgr Omer Robidoux, perdit tragiquement la vie en allant aider le peuple Inuit qu'il aimait si tendrement. En ma nouvelle fonction, je viens vous saluer bien chaleureusement.

En me plaçant dans un des diocèces les plus isolés au monde, ainsi qu'un des plus pauvres en Amérique du Nord, le Bon Maître a aussi voulu que je devienne mendiant pour nos missions esquimaudes, qui n'ont presqu'aucune source de revenus dans ces régions lointaines de l'Arctique. En plus de pourvoir aux besoins de nos missions, nous nous sommes engagés à soulager la misère du pauvre, en partageant avec lui ce que nous recevons nous-mêmes en aumônes.

C'est avec un coeur plein d'espoir que je viens frapper à votre porte pour tendre la main aux noms des moins favorisés. Si jamais vous décidez d'ajouter une autre charité à votre liste, pourriez-vous, s.v.p., considérer la possibilité d'étendre votre générosité à notre coin du monde? Votre assistance financière, déductible pour fins d'impôt, serait un précieux geste de compassion envers ceux et celles qui ont si peu, et nous vous en serions des plus reconnaissants.

Tous nos généreux et dévoués missionnaires, hommes et femmes, se joignent à moi pour vous exprimer notre profonde gratitude pour votre aimable considération, et ensemble nous demandons à Dieu de vous combler de Ses grâces si douces.

Sincèrement en Lui,

+ Reynald Rouleau omi

Mgr Reynald Rouleau, O.M.I.

Supplément au journal La Liberté, 16 octobre, 1987.